

La migration franque et la nécropole mérovingienne de Lavoye (Meuse) : un siècle de réflexion

Marie Frauciel, Michiel Gazenbeek, Pilar Martin Ripoll

Résumé

Le cimetière de Lavoye (Meuse) a été fouillé en 1905-1913 par le médecin de campagne J. Meunier et a été tout au long du XX^{ème} siècle un site de référence pour la période mérovingienne. Plusieurs générations de chercheurs ont réfléchi sur le problème de la migration franque aux V^{ème}-VI^{ème} siècles à partir de cette nécropole. La communication propose d'exposer les théories des uns et des autres sur la question, puis, dans un deuxième temps, de confronter leurs hypothèses à l'interprétation actuelle des données archéologiques.

Die Völkerwanderung der Franken und das merowingische Gräberfeld von Lavoye (Meuse): ein Jahrhundert der Theorien

Das Gräberfeld von Lavoye (Meuse) wurde in den Jahren 1905-1913 vom Landarzt J. Meunier ausgegraben und war während des gesamten 20. Jahrhunderts ein Bezugspunkt für die Merowingerzeit. Mehrere Generationen von Forschern haben versucht, das Problem der Völkerwanderung der Franken im fünften und sechsten Jahrhundert an Hand dieser Nekropole zu erforschen. Unser Vortrag präsentiert zuerst die verschiedenen Theorien zu dieser Frage, und in einem zweiten Abschnitt werden die Hypothesen mit der aktuellen Interpretation der archäologischen Daten verglichen.

The migration of the Franks and the Merovingian burial ground of Lavoye (Meuse): a century of theories

The Lavoye (Meuse) burial ground was excavated from 1905-1913 by the country doctor J. Meunier. It was a reference point for the Merovingian period throughout the 20th century. Based on this necropolis, several generations of researchers have tried to study the problem of the migration of the Franks in the fifth and sixth centuries. Our lecture first presents the various theories on this question, and in a second step the hypotheses are compared with the current interpretation of the archaeological data.

Jules Meunier (1852-1924 ; fig. 1) passionné d'archéologie, d'histoire et de géologie et explore les antiquités de sa région natale, l'Argonne dans le département de la Meuse, dès son adolescence. Licencié en sciences naturelles, il s'inscrit au Laboratoire de zoologie anatomique et physiologique au Muséum d'histoire naturelle à Paris en vue du doctorat avec un sujet qui concerne certaines particularités anatomiques des insectes. Il n'achèvera jamais ce travail. En fondant une famille (en 1890) et n'ayant pas assez de ressources financières pour continuer sa thèse au Museum, il l'abandonne pour terminer ses études de médecine. A la naissance de son quatrième enfant en 1894, il est enfin docteur. Il quitte Paris pour s'installer comme médecin



Fig. 1 : Le Dr. Jules Meunier en train de fouiller la tombe 319 de la nécropole mérovingienne (A.D. Meuse 71-J-22) (cliché P. Martin Ripoll).



Fig. 2 : Localisation de Lavoye (Meuse) et les autres nécropoles lorraines citées dans le texte (DAO P. Martin Ripoll).

de campagne à Lavoye, petit village de la Meuse (fig. 2), en y succédant à son grand-père médecin.

De retour au pays, Jules Meunier s'adonne à sa passion pour l'archéologie. Il entreprend des fouilles sur les ateliers de céramique gallo-romaine qui formaient l'activité principale d'une petite agglomération secondaire antique, dont les vestiges s'étendent sous le village de Lavoye et dans les parcelles agricoles à l'ouest sur une vingtaine de hectares (fig. 3). Ses explorations sont faites avec grand soin : « Je les ai toutes faites au couteau, afin de ne rien briser et de recueillir aussi méthodiquement que possible les divers fragments appartenant à un même vase. Agir autrement m'aurait exposé à détériorer les objets et à perdre des fragments ». Ces premières recherches sont publiées sommairement (Meunier 1905, 1908). Au cours de ces fouilles, en déblayant en avril 1905 un hypocauste, le Dr. Meunier trouve le premier squelette de la nécropole mérovingienne dite de « la Haie des Vaches » qui va rendre Lavoye célèbre auprès des spécialistes du haut Moyen Âge. En quatre années de fouille, en 1905-1906 et en 1909-1910, il aura fouillé 367 tombes, correspondant peu ou prou à la totalité de la nécropole (fig. 4-5). Le docteur suppose que plusieurs tombes ont dû exister autour du n° 148, fouillé non par lui mais par un habitant du village, mais qu'elles ont été bouleversées à une époque plus ou moins ancienne. Un flou subsiste également quant à une cinquantaine de tombes, dites « tombes noires » que le Dr. Meunier a fouillées en limite Nord-Est du cimetière mais qui n'ont livré aucun mobilier. Pour cette raison, il les exclut de son analyse (Chenet 1935, 36, n. 4). Le Dr. Meunier fait référence à ces tombes dans une note : « les tombes que j'ai laissées sans les fouiller, au nord du cimetière mérovingien de Lavoye sont beaucoup plus nombreuses que je ne le pensais » et il détaille la position de la

sépulture la plus extrême du groupe, fouillée le 20 mars 1917, en précisant qu'il n'existe pas d'autres au-delà (AD Meuse 71-J-26). Les caractères de cette sépulture sont ceux des tombes noires précédemment étudiées avec une profondeur de 1,2 m et un comblement de terre jaune et de pierres alternant avec de minces couches de terre noire rapportée contenant des débris de vases romains du III^e siècle. Nous observons que les tombes sans mobilier sont par ailleurs largement majoritaires dans la partie adjacente du cimetière mérovingien. Pris dans sa globalité, le cimetière livre au Dr. Meunier 1258 objets.

Il prépare une publication de la fouille, manuscrit resté inabouti, notamment la partie concernant l'analyse du mobilier (textes conservés aux AD-Meuse, 71-J-28, les citations du Dr. Meunier ci-dessous sont issues de ce manuscrit). Dans l'introduction, plusieurs pages se présentent plutôt comme un manuel qu'il intitule « comment fouiller une tombe mérovingienne », la seule partie à être publiée (Meunier 1913) en dehors d'une note sur les monnaies trouvées dans les premières 56 tombes fouillées (Meunier 1907). Méthodologie et rigueur, détail des observations à faire, montrent un homme à l'esprit scientifique bien rodé. Ces qualités se ressentent aussi dans la description des sépultures et l'analyse du mobilier. De fait, cette nécropole, pourtant fouillée il y a plus d'un siècle, est encore un modèle du genre.

La tombe la plus riche de la nécropole (tombe 319) est aussi l'une des dernières à être découvertes. En août 1910, le docteur Meunier la découvre, à l'écart des autres sépultures. Il la décrit de la manière suivante :

« Cette tombe renferme le mari de la femme et le père de l'enfant observés dans les tombes 307 et 307 bis. C'est, à ne pas douter, le chef de la famille franque mérovingienne qui est venue se fixer à Lavoye durant la première moitié du VI^e siècle. Fouillée les 8 et 9 août. La fosse ne mesure pas moins de 0,80 m de largeur sur 3,50 m de longueur ; les 2 mètres supérieurs seuls en sont occupés. Homme d'une cinquantaine d'années. Squelette médiocrement conservé. A la ceinture, plaque boucle ovale de fer orné de grenats dans cloisons d'or (figure 6, n° 14). A droite de celle-ci, fermoir d'aumônière (n° 4) assorti à la boucle et petit couteau à manche de bois recouvert d'une feuille d'or (n° 13). Dans l'aumônière, seulement un silex à briquet et une pince à épiler en bronze (n° 5). A gauche de la ceinture, un poignard dans son fourreau de bois muni d'une bouterolle d'argent (n° 3). De l'aisselle gauche à mi-cuisse, une épée dans son fourreau de bois (n° 7). La poignée est faite de bois recouvert d'une feuille d'or sur la face apparente et d'une feuille d'argent sur sa face inférieure. Une petite garde oblongue en bois est incrustée de six grenats circulaires renfermés chacun dans une boîte d'or. Telle est aussi la base du pommeau ; sa partie supérieure est de ciment habillé d'une feuille d'argent. L'entrée du fourreau est un anneau ovale de fer formant, sur la face apparente, une boîte dans laquelle sont serties deux rangées de grenats dans des cloisons d'or. Le fourreau

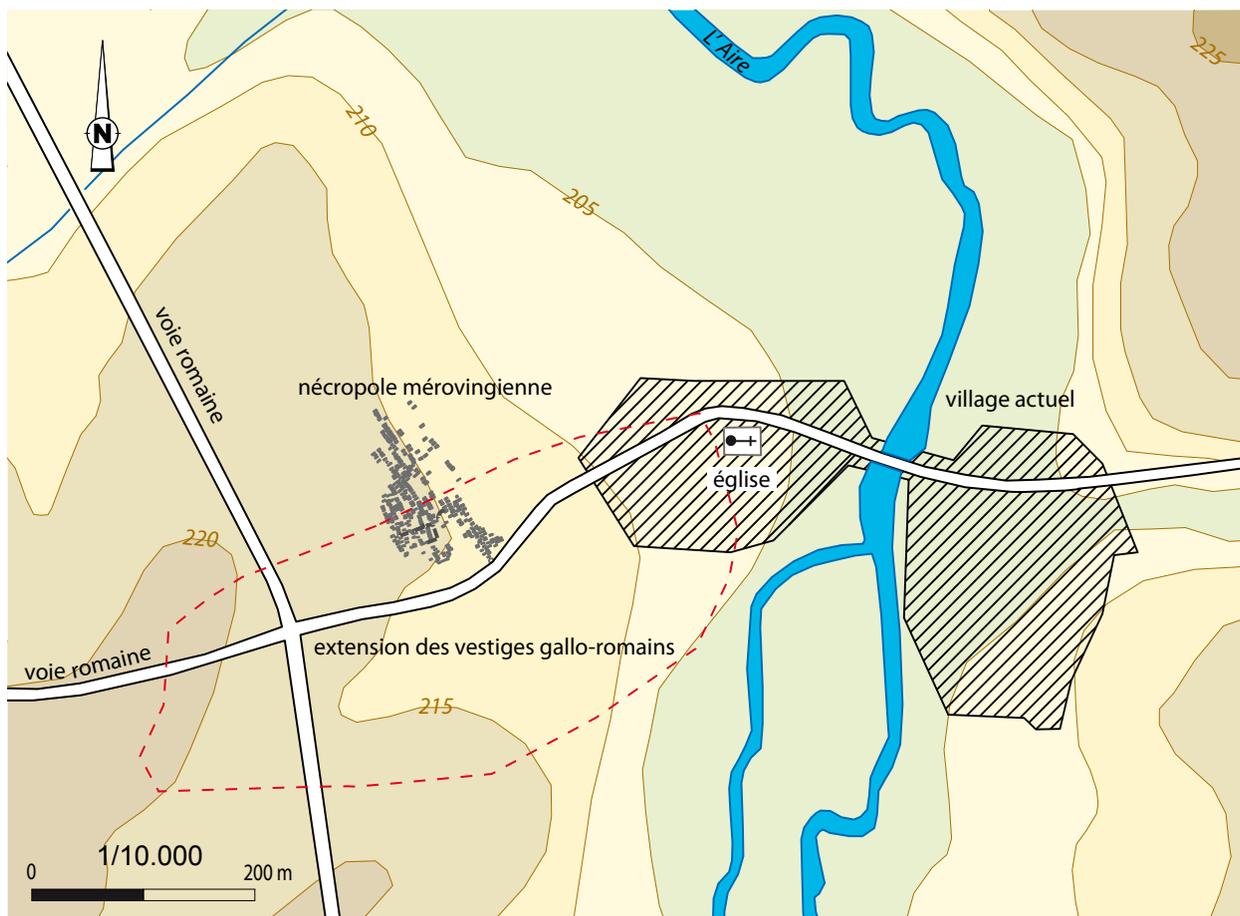


Fig. 3 : Plan schématique du village de Lavoye avec l'emplacement de la nécropole et l'extension des vestiges gallo-romains (DAO P. Martin Ripoll).

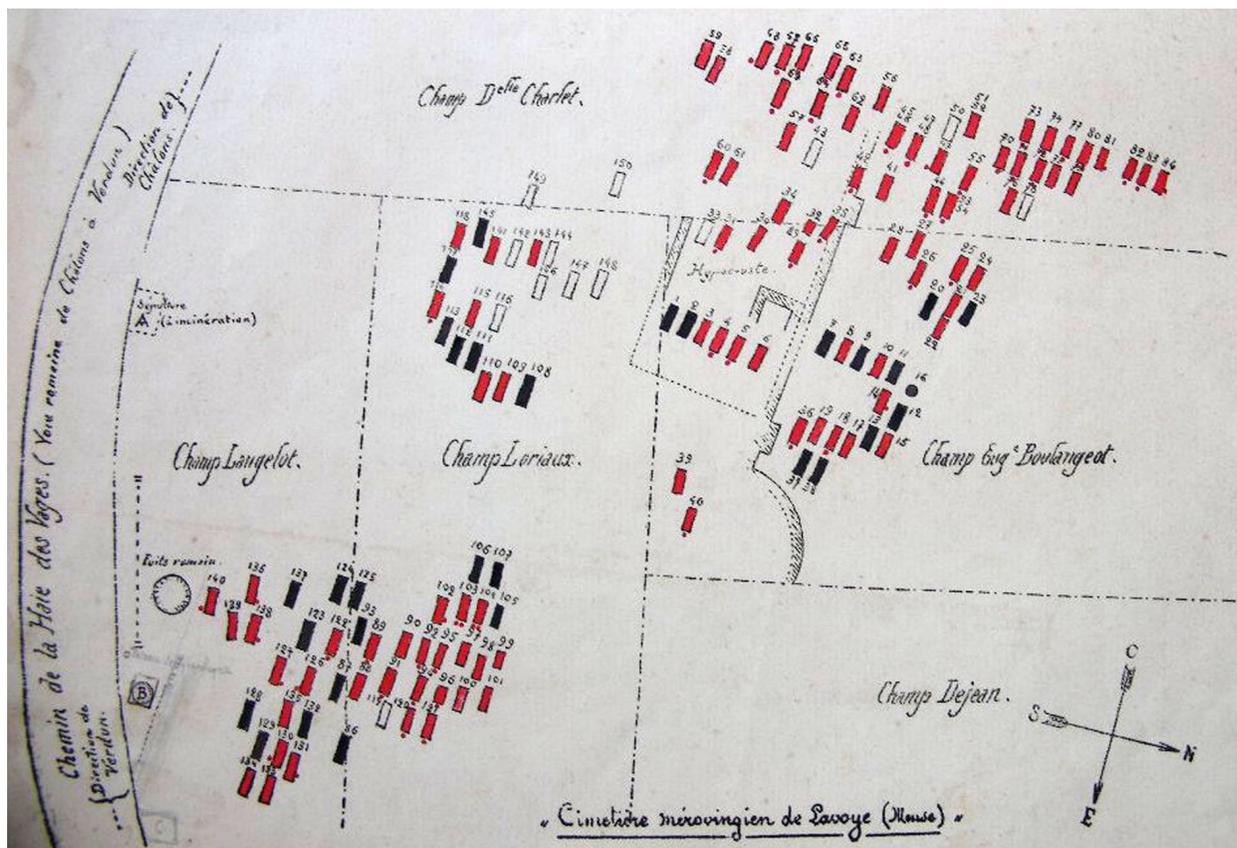


Fig. 4 : Plan partiel de la nécropole, dressé par le Dr. Meunier en 1906 à la suite de la première campagne de fouille, A.D. Meuse 71-J-32. Les tombes en rouge ont livré du mobilier, celles en noir sont sans objets. Les sépultures en blanc indiquent des inhumations bouleversées. Les points rouges signalent la présence de vases (cliché P. Martin Ripoll).



Fig. 5 : Plan général de la nécropole, d'après les notes du Dr. Meunier conservées aux Archives départementales de la Meuse. Ce plan diffère dans les détails de celui publié par R. Joffroy (1974) et utilisé depuis (DAO P. Martin Ripoll).

se termine inférieurement par une haute bouterolle d'argent. Au quart supérieur et à mi-hauteur du fourreau, deux passants de cuir auxquels s'attachent les deux bélières ou courroies de suspension de l'épée à la ceinture. Sur chaque passant, au bord droit du fourreau, est une courte gouttière ou orle d'argent sur laquelle repose comme un pont, une boîte de fer contenant également deux rangées de grenats enchâssés dans des cloisons d'or. Chaque bélière porte, à quelques centimètres de sa naissance, une étoile formée d'une boîte d'argent dans laquelle sont des grenats enchâssés dans des cloisons d'or (n° 6). Près du genou gauche, trois larges fers de javelines (n° 8). Obliquement au dessus de l'épée, umbo de bouclier. Il est de fer ; sa base circulaire est ornée de six clous de fer, revêtue d'une lame d'argent. Une septième tête semblable est fixée sur la pointe de l'umbo. Le bouclier était donc obliquement contre la paroi gauche de la tombe. Dans la main droite, une pièce (triens) d'or fourrée de Zénon (n° 15). Sur l'aisselle gauche, peson de fuseau en pâte de verre noir dont une

face est ornée de dessins torsadés blancs (n° 1). Le long de la cuisse droite, à 0,15 m l'une de l'autre, deux viroles de fer qui avaient été fixées sur une hampe de bois (n° 12). De quelle arme ou de quel instrument s'agit-il ? D'une framée ? Non, le fer en aurait été retrouvé. Ne serait-ce pas un de ces gros bâtons de pommier, à nœuds équidistants, à pomme d'or ou d'argent ciselée que, au dire du moine Abbon, les grands portaient à la main droite ? C'est fort probable ; celui-ci aurait été privé de pommeau métallique. Aux pieds, renversé sur son bord, une petite coupe de verre (n° 10) ; à côté, une aiguière en bois (n° 9) revêtue de feuilles de bronze formant en haut et en bas deux larges anneaux et entr'elles, à mi-hauteur, cinq panneaux décorés, au repoussé, de scènes empruntées au Nouveau Testament (fig. 7). Cette aiguière, extrêmement remarquable, sera longuement décrite plus loin. Entre la coupe de verre et les pieds, la garniture en argent, d'un petit support en bois destiné à recevoir la coupe au moment des repas (n° 11). Ces trois objets ont été certainement déposés hors du cercueil

après que celui-ci a été descendu dans la fosse. Cette dernière ne mesure pas moins de 0,80 m de largeur sur 3,50 m de longueur ; les 2 mètres supérieurs seuls en sont occupés ».

G. Chenet, le gendre du docteur et qui avait participé à la fouille, complète cette description en faisant part de leurs observations concernant l'extrémité est de la fosse (Chenet 1935, p. 39) : « sur une longueur de 1m50, le fond de la tombe était tapissé d'un agglomérat, épais de plusieurs centimètres, noirâtre, tout parsemé de taches brunes de débris de bois parmi lesquels on trouvait par-ci, par-là un petit objet de fer méconnaissable, clou, rivet, auquel adhéraient des parcelles jaunâtres de bois métallisé. S'agirait-il ici de quelque grand coffre ayant contenu tout un assortiment de vaisselle de bois et comparable à ceux découverts dans le cimetière alaman d'Oberflacht, en Wurtemberg ? » (G. Chenet fait ici référence aux deux publications de Dürrich, Menzl 1844 et Veeck 1924).

Les dimensions hors norme et la richesse des objets amènent tout naturellement le docteur Meunier à considérer cette tombe comme l'inhumation du fondateur de la nécropole : « Tout fait présumer que le personnage déposé dans la tombe 319 est celui qui a amené à Lavoye la famille franque qui allait s'y fixer définitivement. De combien de membres se composait cette famille, nous ne pouvons le savoir, mais il semble permis s'affirmer qu'elle ne dépassait pas une dizaine d'individus ». Meunier attribue la tombe au début du VI^e siècle. Il lie cette venue sur le territoire de Lavoye d'une famille de Francs saliens de la tribu des Sicambres à deux phénomènes, l'un historique, l'autre démographique. Premièrement, la présence franque dans la région ne peut pas précéder leur conquête de celle-ci, que Meunier situe vers 500, avec la mainmise de Clovis sur Verdun. Meunier ne peut admettre que « les Francs, encore trop peu nombreux, se soient éparpillés au lendemain de la victoire (=bataille de Soissons de 486), au point d'occuper jusqu'aux moindres villages gallo-romains. Bourgade ruinée par les terribles événements du V^e siècle, sans valeur stratégique, Lavoye ne pouvait les tenter et son occupation ne dut résulter que, plus tard, de l'accroissement rapide de familles franques fixées (dans) des lieux plus importants ».

« Or, si ce personnage et ses compagnons de la première heure présentent encore l'appareil guerrier exigé par les mœurs du temps, on croit du moins, sous ces apparences, reconnaître en eux un gros propriétaire foncier et des agriculteurs ». « Les familles faisant souche dans le pays et, tôt ou tard, se mêlaient à la population rurale préexistante. Elles conservèrent néanmoins jusqu'au VIII^e siècle leur cimetière particulier, distinct du cimetière gallo-romain ».

Il fixe l'utilisation du cimetière approximativement entre 500 et 750 de notre ère. Partant de l'axiome que l'épée est l'insigne du commandement et que la présence de sept épées dans le cimetière de Lavoye où manquent totalement les « guerriers professionnels » (*dixit* Dr Meunier) ne peut s'expliquer que par

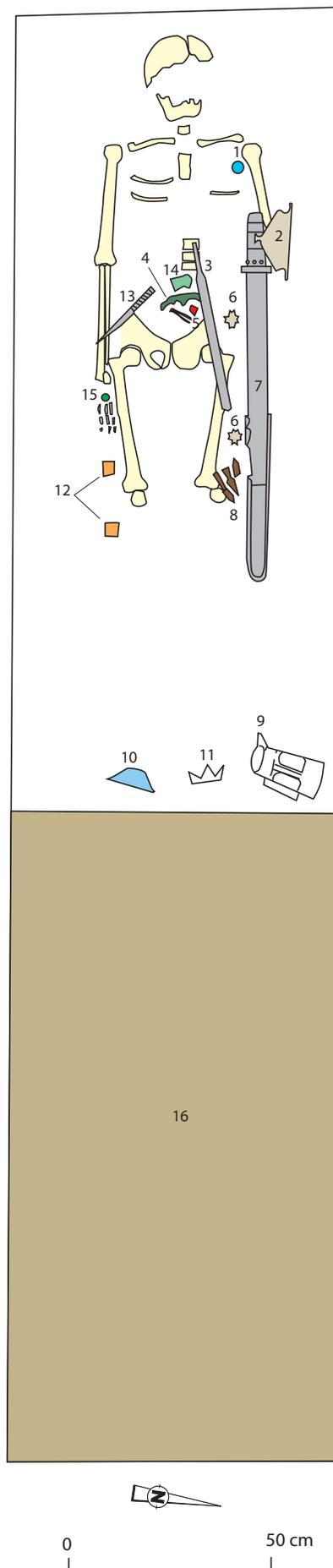


Fig. 6 : La tombe 319, d'après Chenet 1935, fig. 2 (DAO P. Martin Ripoll).



Fig. 7 : La buire chrétienne de la tombe 319, d'après le dessin de G. Chenet publié dans Reinach 1921, fig. 169 (DAO P. Martin Ripoll).

l'existence de sept chefs ou seigneurs qui se seraient succédés depuis la partie la plus ancienne du cimetière jusqu'à une époque relativement récente, mais sensiblement éloignés dans le temps. Une génération ayant une durée de 35 ans selon le docteur Meunier, les sept seigneurs s'échelonnent ainsi entre le personnage 319 inhumé vers 500 et le défunt de la tombe 166, enseveli vers 710 en passant par les tombes 317, 194, 241, 248 et 249 et dans cette ordre (fig. 8).

Meunier distingue chez les Germains, trois classes d'individus : Les nobles, très peu nombreux ; les hommes libres, formant essentiellement le peuple et l'armée ; les hommes non libres et qui n'avaient pas le droit de porter les armes. Il lui semble évident qu'une partie au moins des tombes privées de mobilier funéraire renferme des individus de cette dernière catégorie. Il suppose toutefois que les 107 tombes qui, parmi les 367 tombes de Lavoye, ne contiennent pas de mobilier, n'appartiennent pas toutes à des gens non libres, mais pourraient aussi renvoyer à des époques différentes. Il

définit le VII^e siècle comme une époque de transition : « les expéditions guerrières sont terminées ; le Franc, appauvri, ne peut plus acheter de riches bijoux à grenats. Il a perdu son caractère aventurier et est attaché au sol comme esclave, comme lète, comme colon et ensuite comme serf », d'où un appauvrissement des dépôts dans les sépultures.

L'abandon du cimetière est pour le Dr Meunier le fait de la christianisation des gens qui préfèrent dès lors être inhumés autour de l'église. Il situe ce processus dans la première moitié du VIII^e siècle et en veut comme preuve la découverte de tombes franques autour de l'église du village de Lavoye (fig. 3). Lorsqu'en 1787 les fondations du clocher de l'église sont creusées, « on mit au jour certain nombre de tombes franques avec armes et autres objets qui furent aussitôt dispersés » (AD Meuse 71-J-26). Du vivant de Meunier deux autres tombes de cette nécropole sont mises au jour : l'une en 1887, « d'homme encore paré et armé selon la coutume ancienne » et muni d'un scramasax ; l'autre en 1905 à une dizaine de

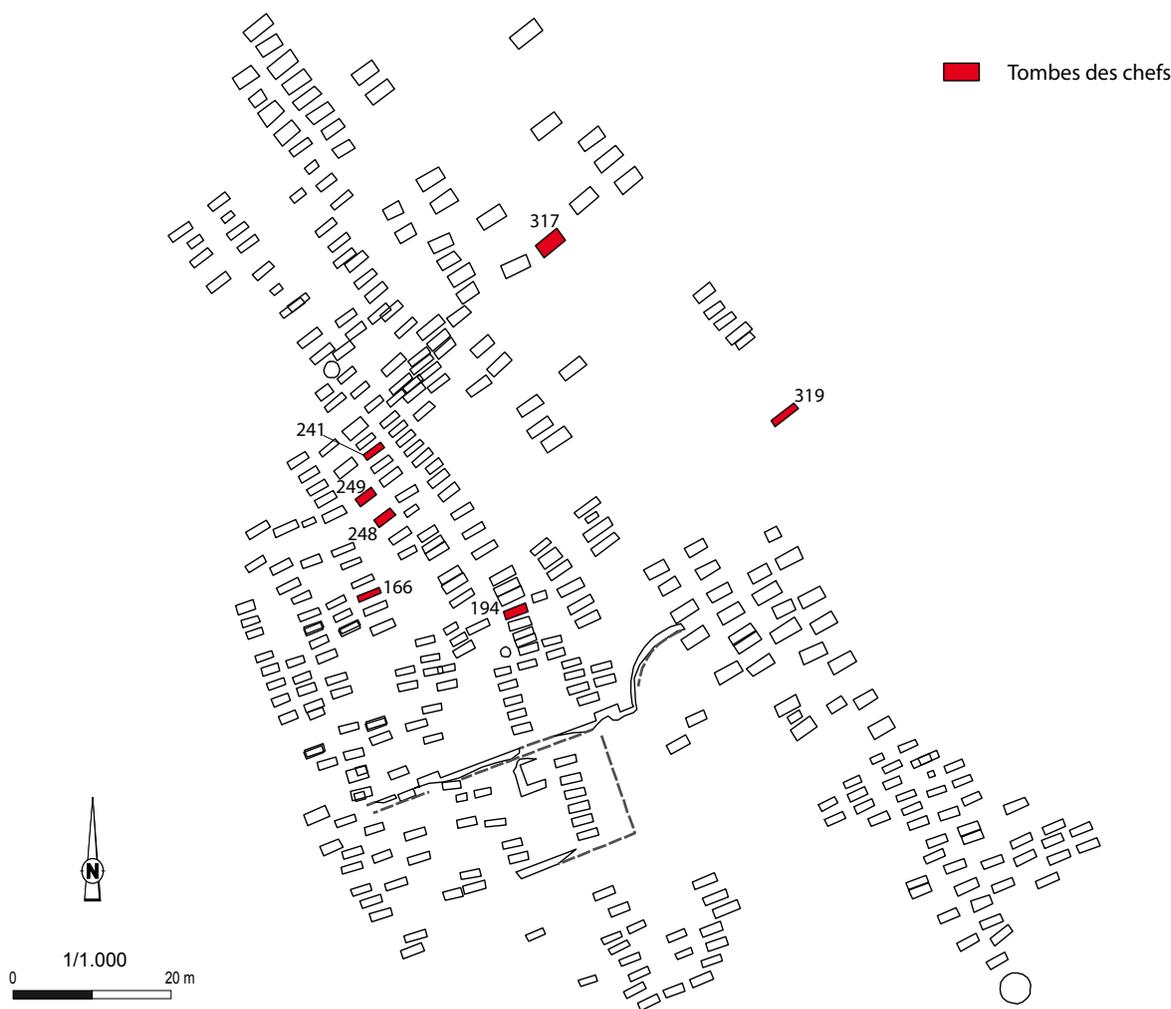


Fig. 8 : La nécropole de la Haye des Vaches avec les tombes des chefs, porteurs d'épée, en rouge selon J. Meunier (DAO P. Martin Ripoll).

mètres de la précédente par le fossoyeur qui ne garde que le scramasaxe. Que le cimetière de la Haie des Vaches soit encore en fonction au VIII^e siècle se déduit également selon Meunier par aussi de la présence dans la tombe 25 d'un tiers de sou d'or faux (Meunier 1907).

George Chenet entreprend la publication de la prestigieuse sépulture 319 en attendant de réaliser une monographie détaillée de la nécropole, qui ne verra jamais le jour (Chenet 1935). Pour la date de l'inhumation, il ne diffère pas dans ses conclusions du Dr. Meunier et il lie la venue à Lavoye « de la famille ou de la petite colonie franque » (1935, 59) après 486 et plus probablement autour de 500, en lien avec les événements historiques déjà évoqués par Meunier. La tombe du « chef » même se situerait alors au début du VI^e siècle. Le deux-tiers de son volumineux article concernent la buire chrétienne qui gisait aux pieds du défunt et dont les panneaux en bronze sont décorés de scènes empruntées aux Evangiles. Il suppose que cette pièce exceptionnelle qu'il date vers la fin du IV^e siècle, avait appartenu au mobilier liturgique d'une église rurale et dont « elle n'en dut sortir qu'à l'occasion d'un pillage par quelque bande franque » (Chenet 1935, 117).

Le matériel de 206 tombes parmi les 265 pourvues d'un mobilier entre, par deux achats respectivement en 1912 et en 1926, dans les collections du Musée des Antiquités Nationales à St-Germain-en-Laye, de même qu'une version du journal de fouille du Dr. Meunier. L'ensemble des objets ainsi que le journal seront publiés par René Joffroy, conservateur en chef du musée, un demi-siècle plus tard (Joffroy 1974). Joffroy étant lui-même plutôt spécialiste de la période hallstattienne et notamment de l'oppidum et de la tombe princière de Vix (Côte-d'Or), il fait appel au professeur Joachim Werner de l'Université de Munich pour établir la chronologie de la nécropole de Lavoye. L'importance de J. Werner dans les recherches de l'époque sur le haut Moyen Âge est considérable. Sa dissertation en 1932 portait sur un essai destiné à établir une chronologie absolue de la période mérovingienne en se basant sur des tombes ayant livré des monnaies (Werner 1935). Plus tard, en publiant la nécropole de Mindelheim, il établit un système chronologique à partir des boucles de ceinture (Werner 1955). Dans la publication de R. Joffroy, J. Werner restreint la durée de la nécropole de Lavoye aux seuls VI^e et VII^e siècles (Joffroy 1974, 93) (figure 9). R. Joffroy omet cependant

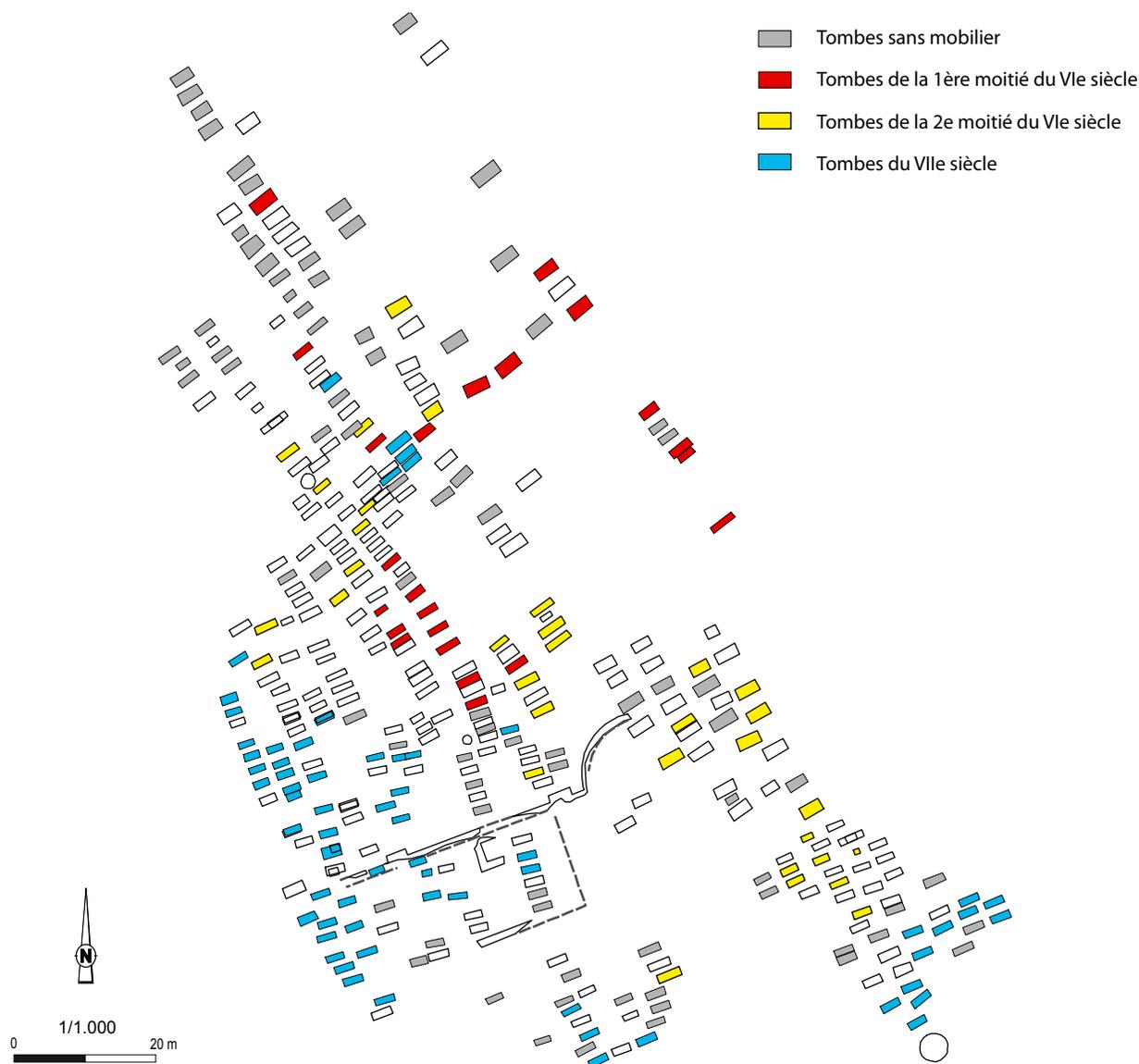


Fig. 9 : La nécropole de la Haye des Vaches avec le phasage chronologique selon R. Joffroy 1974, plan 6 (DAO P. Martin Ripoll).

d'intégrer les justifications du classement chronologique des tombes.

Pour R. Joffroy, « la nécropole de Lavoye renferme les restes des envahisseurs barbares qui, à la fin du V^e siècle ou au début du VI^e siècle, se fixèrent dans la région. Les premiers occupants semblent avoir été des guerriers ainsi qu'en témoignent les nombreuses armes, puis la tribu franque a prospéré dans un climat pacifique. On peut se demander si les sépultures qui ne contenaient pas de mobilier ne sont pas celles de la population indigène, d'origine gallo-romaine christianisée depuis longtemps, et de ce fait accoutumée à être enterrée sans aucune offrande » (Joffroy 1974, 94). La dimension de barbares envahisseurs est accentué par R. Joffroy quand il évoque la buire chrétienne : « Le chef franc, enterré dans la tombe 319, a sans doute pillé quelque église gallo-romaine et s'est approprié sans vergogne ce vase » (Joffroy 1974, 100). Il s'agit d'une reformulation de l'idée de G. Chenet déjà évoquée ci-dessus.

La publication de la nécropole par R. Joffroy est saluée par Patrick Périn, car elle permet que ce « site prestigieux pour l'archéologie mérovingienne, trouve enfin la place de référence qu'il méritait » (Périn 1975, 270). Et en effet, tous les chercheurs suivants se servent de l'ouvrage de R. Joffroy pour effectuer leur analyse de la nécropole et le cas échéant de celle de Lavoye. Mais P. Périn critique sévèrement les conclusions de Joffroy, en particulier sur la chronologie en se référant à l'absence chez ce dernier d'une chronologie relative élaborée par la méthode de la stratigraphie horizontale et de l'étude comparative des ensembles, deux méthodes développées respectivement par J. Werner (1955) et par K. Böhrer (1958). Il constate que plusieurs tombes (177, 181) sont antérieures à la fin du V^e siècle et relèvent donc plutôt d'un faciès Antiquité tardive que mérovingien et que la totalité du VII^e siècle n'est pas représentée (Périn 1975, 269). P. Périn souscrit par contre aux hypothèses fournis par R. Joffroy et avant lui par

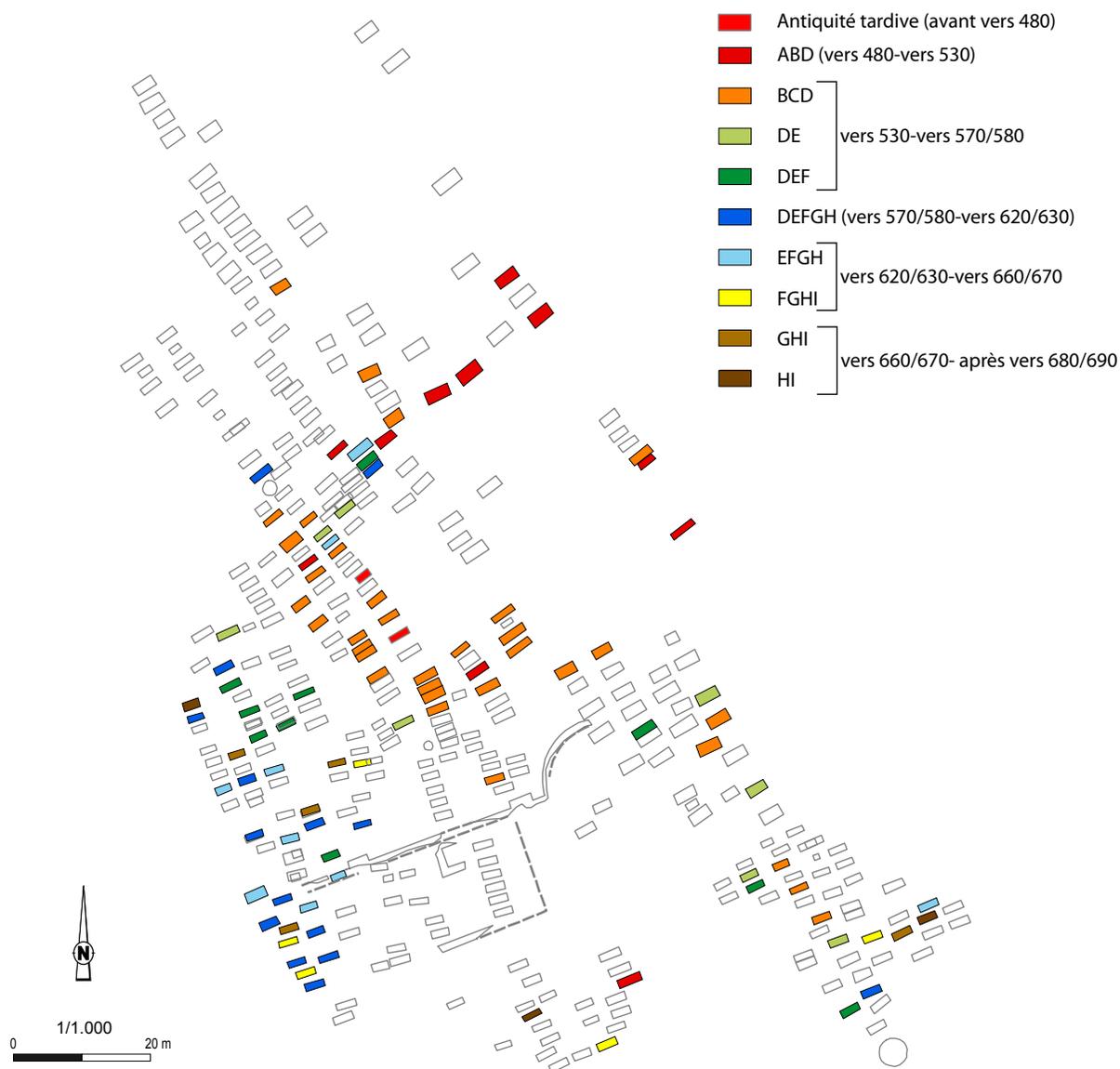


Fig. 10 : La nécropole de la Haye des Vaches avec le phasage chronologique selon P. Périn 1980, fig. 143, 148 et p. 312 (DAO P. Martin Ripoll).

G. Chenet selon lesquels l'origine de la nécropole est liée à l'implantation d'un groupe franc.

P. Périn (Périn 1981, 137) met l'accent sur les riches tombes de « chefs » des inhumations précoces dans les nécropoles, dotées « d'un armement abondant et voisinant fréquemment avec des sépultures féminines offrant la même qualité ». Ces tombes sont peu nombreuses et sont le plus souvent implantées en marge de cimetières préexistants. Il propose de voir dans ces tombes « les témoins archéologiques des premiers temps de l'organisation de la conquête de Clovis, ces 'chefs', accompagnés de quelques guerriers, ayant été implantés en divers endroits stratégiques pour représenter le nouveau pouvoir royal ». La raréfaction assez rapide des dépôts funéraires riches indique pour P. Périn une assimilation des migrants dans la population de souche. Ce modèle d'évolution lui est suggéré par les nécropoles de Lavoye, de Dieue-sur-Meuse, de Mézières (Ardennes) et de Krefeld-Gellep (Allemagne) notamment.

P. Périn met lui-même en œuvre les méthodes de J. Werner et surtout de K. Böhner dans le cadre de sa thèse tout en y intégrant un volet d'analyse par l'informatique (permutation matricielle) avec l'aide de René Legoux (Périn 1980). Les sites retenus pour une application pratique du modèle d'analyse chronologique relative qu'il propose concernent une quinzaine de nécropoles du département des Ardennes. Il y ajoute les cimetières de Lavoye et de Dieue-sur-Meuse que les publications de R. Joffroy pour le premier et de J. Guillaume (1974-1975) pour le second rendent alors accessibles. Pour Lavoye, la méthode aboutit à neuf phases chronologiques relatives se chevauchant (Périn 1980, fig. 143) (figure 10) qu'il réduit ensuite à six phases de développement de la nécropole (Périn 1980, fig. 149). *In fine*, son analyse de la nécropole, purement chronologique, est basée sur les seules 102 tombes des 265 tombes à mobilier qui ont livré aux moins deux des objets entrant dans ses cadres de références typologiques.

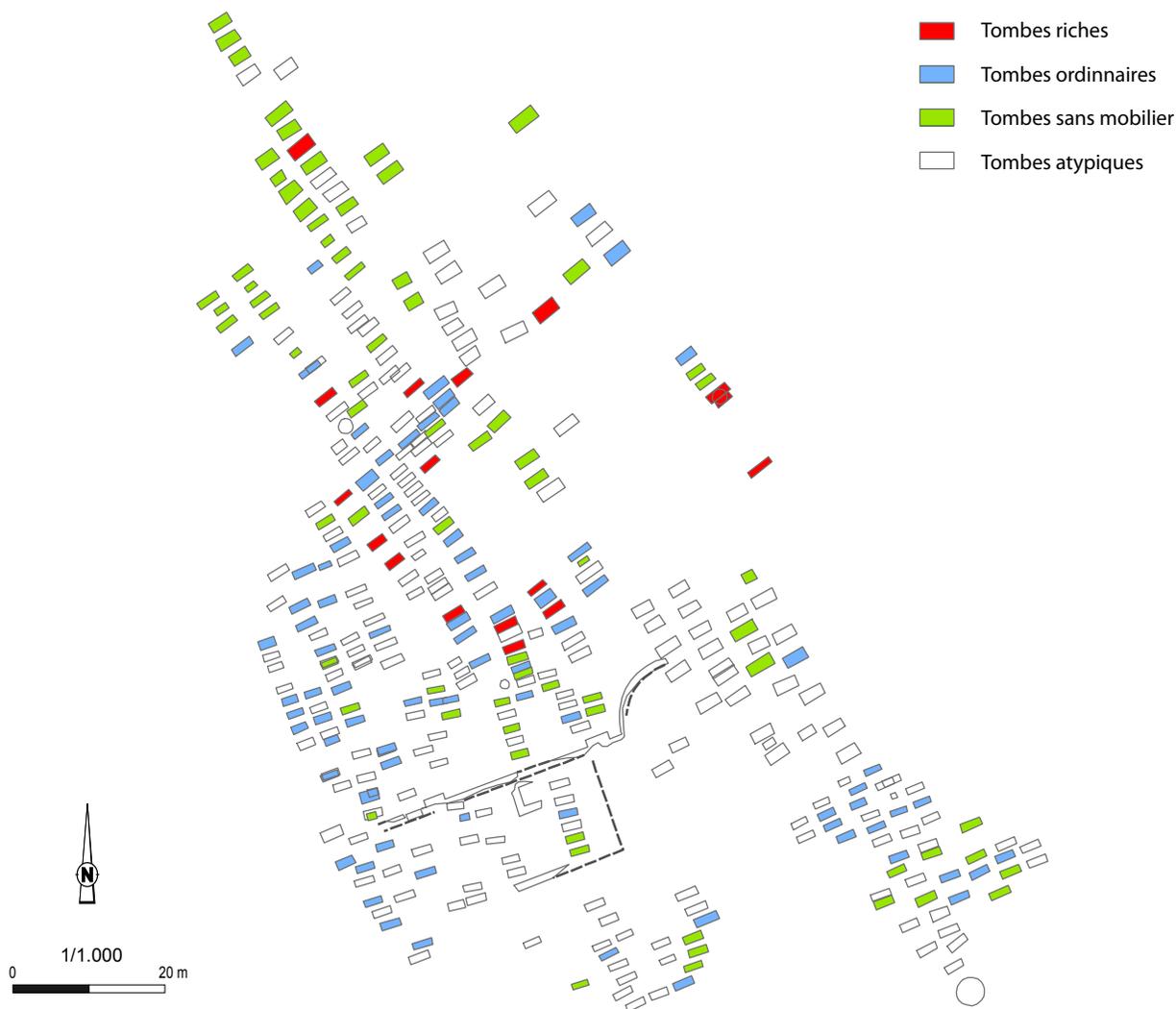


Fig. 11 : La nécropole de la Haye des Vaches avec une distinction des tombes « riches » et « moins riches » d'après B.K. Young 1984 (DAO P. Martin Ripoll).

C'est vers cette même période que deux anglo-saxons, l'américain Bailey K. Young et le britannique Guy Halsall, abordent le cimetière de Lavoye avec une optique totalement différente.

Bailey Young analyse la nécropole en 1984 en utilisant les plans topo-chronologiques de la thèse de P. Périn (Young 1984). Lui aussi voit dans la tombe 319 la tombe fondatrice. Les vides et le relatif isolement de certaines tombes, y compris dans les environs de la tombe de chef sont pour lui peut-être dû à des manques dans la fouille. B. Young se distingue en étant le premier à analyser la nécropole en s'affranchissant des approches ethniques ou religieuses. Dans son traitement de la nécropole de Lavoye, le mot « franc » est soigneusement évité. Il base son analyse purement quantitative de la nécropole entièrement sur des impératifs d'ordre social, entre puissants et gens ordinaires, voir pauvres (fig. 11). Il distingue cinq groupes en fonction d'armes, d'attributs féminins, de boucles et de l'absence de mobilier mais ne propose pas un phasage de la nécropole. Il conclut que à la haute époque, l'absence

de mobilier était un critère de distinction sociale. Il insiste sur l'association de l'inhumation habillée et du dépôt funéraire, à partir d'exemple de la nécropole de Lavoye en particulier la tombe du chef 319 et la tombe de femme 307bis qui lui est probablement liée (Young 1977). On y trouve « des articles de parure de grande qualité qui reproduisent le goût de Childéric, et le dépôt funéraire hérité des vieilles pratiques gallo-romaines mais fortement enrichi » (Young 1986, p. 386). Il s'agit là d'une distinction entre les Germains qui adoptent ces rites dès le IV^e siècle au moins et la population gallo-romaine qui délaisse les dépôts funéraires au V^e siècle.

Les aspects sociaux, mais d'une manière différente est également abordé par Guy Halsall dans sa thèse soutenue à l'Université de York sur la société mérovingienne dans la cité de Metz. Il y examine plusieurs nécropoles lorraines, dont celle de Lavoye (Halsall 1990, I, 307-327). Son analyse, qui porte sur toutes les tombes, cherche à établir des corrélations entre mobilier, âge et sexe et s'inscrit largement dans l'école anglaise du genre. Il distingue, après une analyse

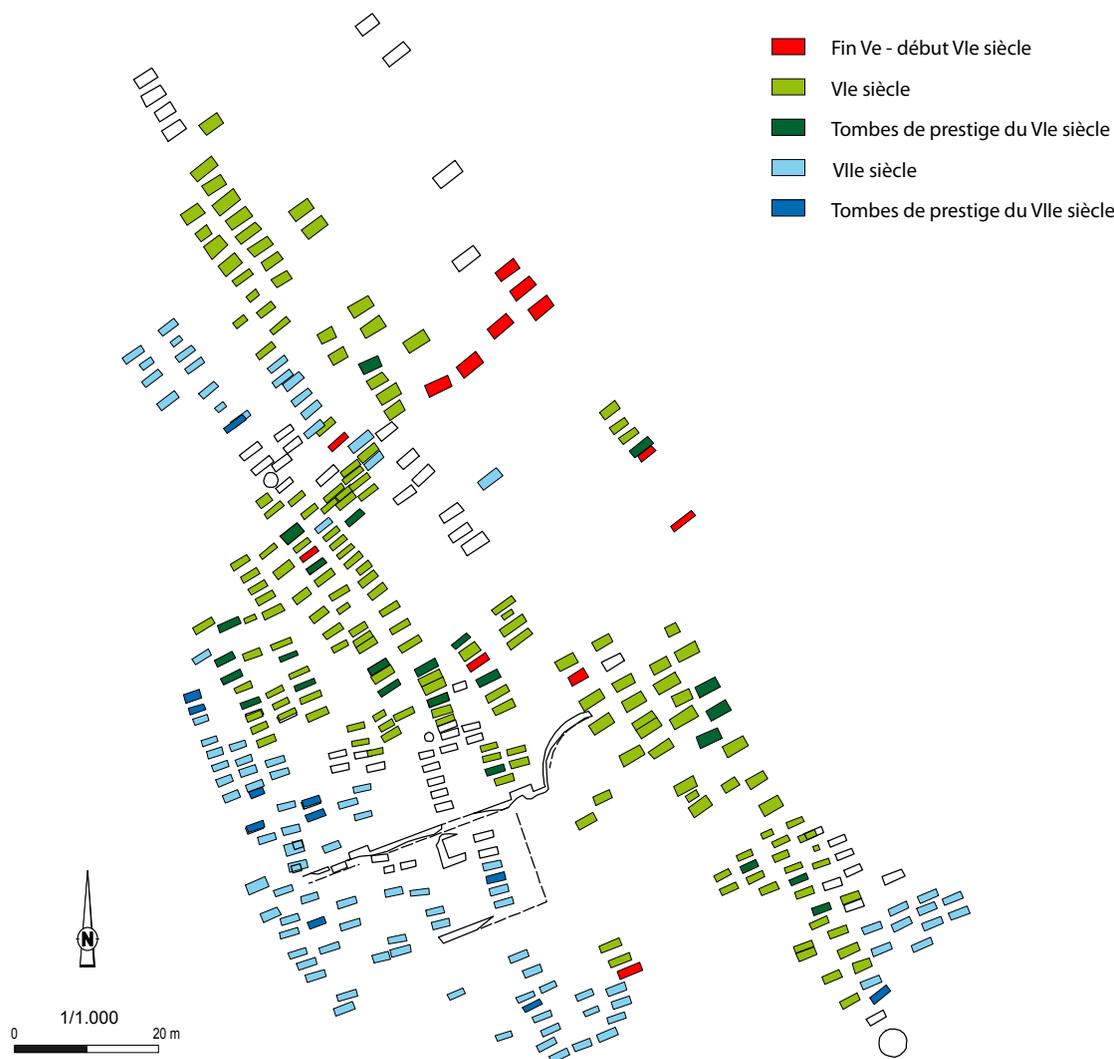


Fig. 12 : La nécropole de la Haye des Vaches avec l'individualisation des tombes dites « de prestige » pour respectivement le VI^e et le VII^e siècle d'après Halsall 1990 (DAO P. Martin Ripoll).

poussée des données, les tombes dites de prestige qui servent avant tout à affirmer l'importance d'un groupe familial dans la communauté (fig. 12). Ces tombes appartiennent typiquement à des femmes dans l'âge de donner naissance et à des hommes dans l'âge de guerroyer. L'auteur élude les questions d'ethnicité puisque pour lui les tombes à mobilier reflètent davantage les constructions sociales d'un groupe qu'une identité ethnique, même pour les phases les plus anciennes. Il se montre en cela un disciple de Edward James, historien médiéviste, qui, dans un article qui fera date, considère que, dans la période mérovingienne, la population d'origine gallo-romaine pouvait également utiliser des rites dites « germaniques » en imitation de leurs seigneurs francs (James 1979). En appliquant l'hypothèse à Lavoye, il est possible de nier jusqu'à la venue d'une famille franque vers 500, un pas que G. Halsall ne franchit cependant pas.

L'identité des défunts de Lavoye et notamment de ceux inhumés au tournant des V^e et VI^e siècles est une question qui préoccupe tous les chercheurs ayant

travaillé sur cette nécropole au cours du XX^e siècle. Elle reste encore de nos jours délicate à aborder, voire polémique. Quels que soient les ensembles funéraires étudiés, les tenants d'une thèse privilégiant les interprétations ethniques des objets et des pratiques funéraires (Kazanski / Périn 2008, Kazanski / Périn 2017) s'opposent toujours aux partisans d'une approche sociale, suivant en cela les courants de pensées de l'école anglo-saxonne (Halsall 2011) ou autrichienne (Pohl 2008). Si la nécropole n'a pas donné lieu à de nouvelles lectures depuis la publication de la thèse de G. Halsall, la tombe 319 et les tombes riches qui lui sont associées sont régulièrement citées en exemple comme celles d'un guerrier franc, établi avec sa famille à Lavoye lors de la conquête de la Gaule ou au contraire comme celles de notables locaux prenant les apparences vestimentaires et les attributs de chefs francs. Cette tombe s'inscrit en effet dans une série de tombes, qualifiées de tombes de chef, qui présentent un faciès assez standardisé, associant un équipement militaire, une vaisselle de luxe, une architecture funéraire qui se distinguent

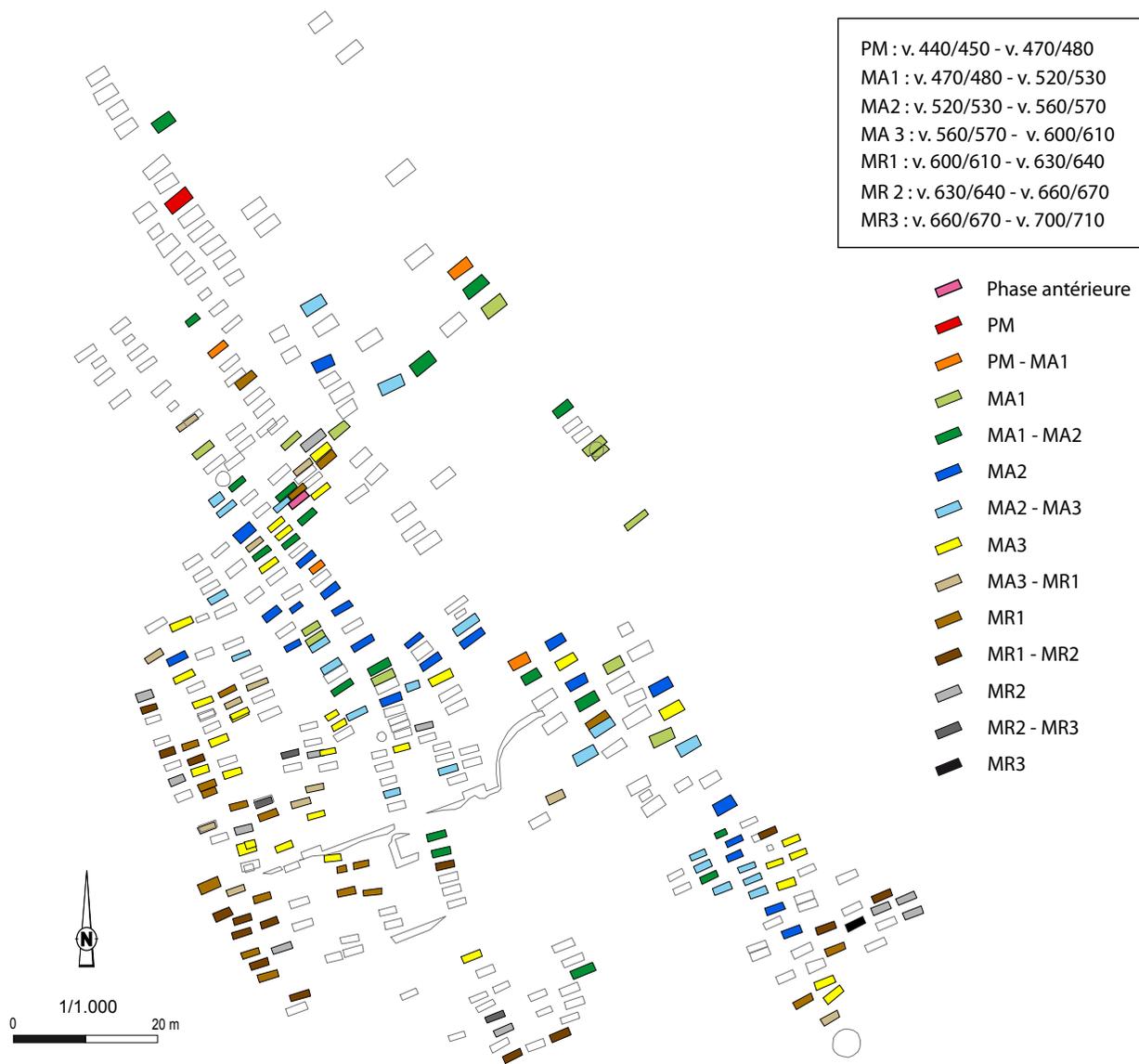


Fig. 13 : La nécropole de la Haye des Vaches, sépultures phasées d'après l'étude du mobilier, selon la chronologie normalisée de Legoux, Périn, Vallet 2009 (DAO P. Martin Ripoll).

des autres par leur monumentalité et leur isolement, souvent en association avec des sépultures féminines richement dotées.

En France, quelques découvertes récentes sont venues relancer ce débat, et notamment trois tombes privilégiées découvertes à Saint-Dizier (Haute-Marne) en 2001 (Varéon (dir) 2008, Paresys / Truc 2009), à une cinquantaine de kilomètres du site de Lavoye. Contemporaines de la tombe 319 et des sépultures associées, les sépultures de Saint-Dizier présentent avec elles de nombreux points de comparaison, tant au niveau du mobilier associé que des pratiques funéraires. A Lavoye, seul l'individu âgé d'une cinquantaine d'années, selon le Dr. Meunier, de la sépulture 319 est inhumé dans une fosse présentant des dimensions exceptionnelles (L. : 3,5 m, l. : 0,8 m, p. : 1,60 m). Il n'est pas pour autant inhumé dans une chambre funéraire, de type Morken, un type de contenant de prestige fréquemment associé aux sépultures privilégiées, comme les deux

sépultures masculines de Saint-Dizier par exemple. Il convient cependant de rappeler que ce type d'architecture funéraire est singulièrement absent des nécropoles fouillées en Lorraine, qui compte néanmoins des tombes volumineuses, c'est-à-dire des sépultures aux dimensions élargies, tant en longueur, largeur que profondeur (Verslype 2008), abritant, dans la majorité des cas, des inhumations privilégiées. L'homme est inhumé avec un équipement militaire (épée, bouclier, pointes de flèche), notamment une épée d'apparat avec poignée recouverte de tôle d'or, caractéristique de l'horizon Flonheim-Gütlingen, comparable à celle de La-Rue-Saint-Pierre (Oise) par exemple (Vallet 1986). Cet équipement est cependant réduit puisqu'il ne comprend ni angon, ni lance, ni hache. Il est accompagné, tout comme la sépulture d'enfant 307bis voisine, d'une vaisselle de luxe, dont la buire chrétienne qui a depuis longtemps attiré l'attention des chercheurs. L'interprétation actuelle de l'objet insiste davantage sur les thèmes développés sur les plaques

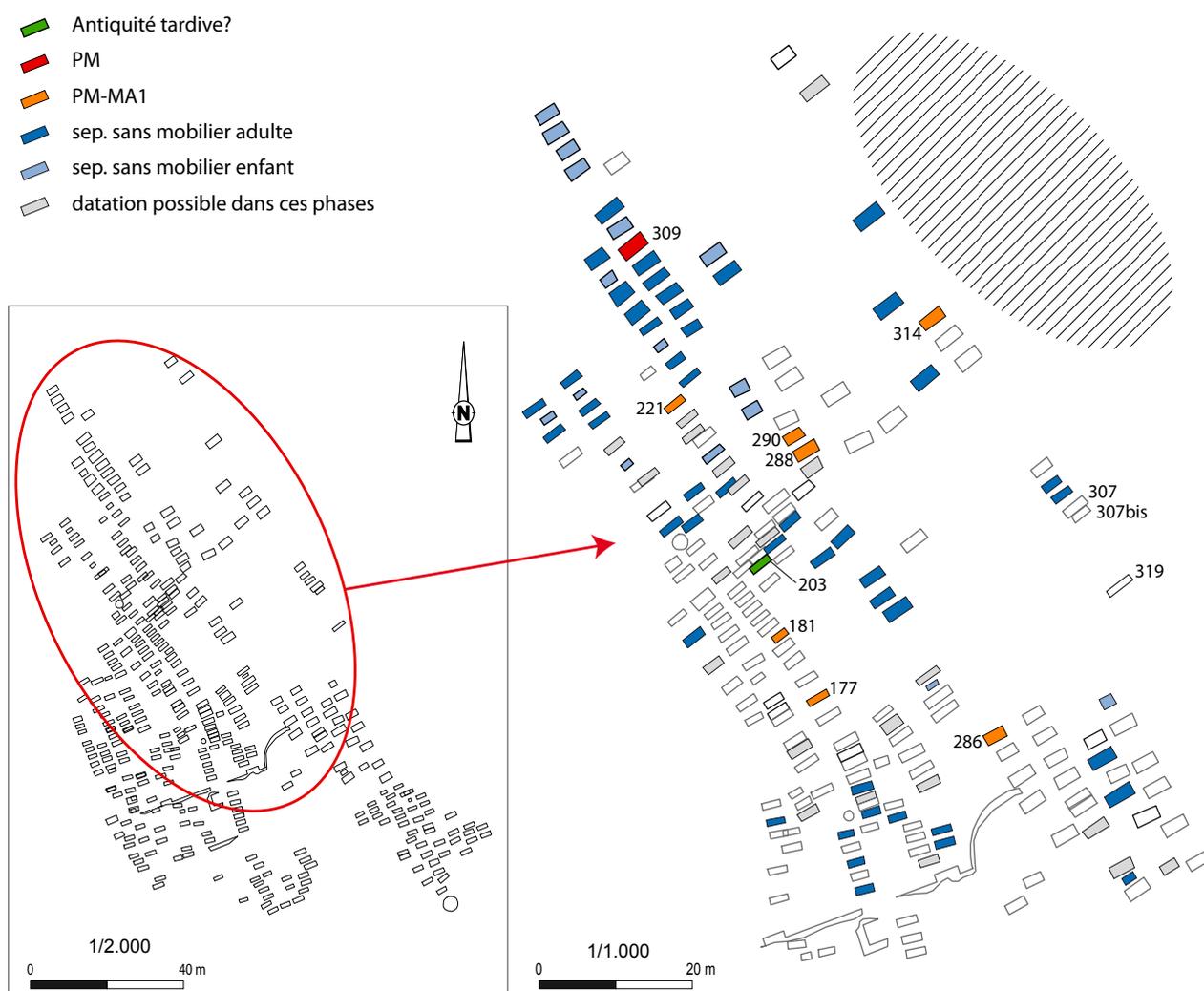


Fig. 14 : La nécropole de la Haye des Vaches, sépultures des phases PM-MA1 (440/450 à 520/530) et sépultures sans mobilier situées dans la partie nord (DAO P. Martin Ripoll).

en cuivre estampé, et notamment la résurrection de Lazare, qui correspondrait à un « choix funéraire délibéré » (Bardiès-Fronty et al. 2016, 134, 138) (fig. 7). La sépulture 307bis qui l'accompagne dispose quant à elle d'un mobilier quasi identique à celui de la jeune femme inhumée à Saint-Dizier en compagnie des deux porteurs d'épée, confirmant l'aspect assez standardisé des objets choisis pour ces défunts, notamment les objets de parure. Les tombes de Saint-Dizier se distinguent par leur association avec une sépulture de cheval, un témoignage du caractère prestigieux de ces tombes. Une autre différence notable entre ces deux sites réside dans la situation beaucoup plus isolée des trois tombes de Saint-Dizier, même si les fouilles récentes ont mis en lumière leur lien manifeste avec une nécropole voisine établie à 250 m environ (Desbrosse-Degobertière / Durost 2016).

Cette rapide comparaison met en lumière les variations observées entre les sépultures au sein de ce

groupe de « tombes de chef », rendant les tentatives d'interprétation difficiles. L'étude des objets, mais également des pratiques funéraires souligne l'appartenance de ces sépultures à une élite, au sein des communautés inhumées, quand la question de l'identité ethnique des défunts demeure incertaine.

Toutes les approches présentées ci-dessus ont en commun la spatialisation de certaines données, en particulier des éléments mobiliers, considérées comme relevant de telle ou telle interprétation ou de questions d'ordre chronologique ; l'analyse spatiale des données le plus complexe étant celle de G. Halsall. L'approche spatiale de la nécropole de Lavoye que nous présentons ci-dessous n'est donc en soi pas une révolution. Sa nouveauté réside dans le croisement d'un plus grand nombre de critères qu'auparavant et un parti-pris où les a priori sur leurs significations éventuelles en termes d'ethnicité ou de statut social ont été écartés dans un premier temps. L'objectif primaire avait pour but une

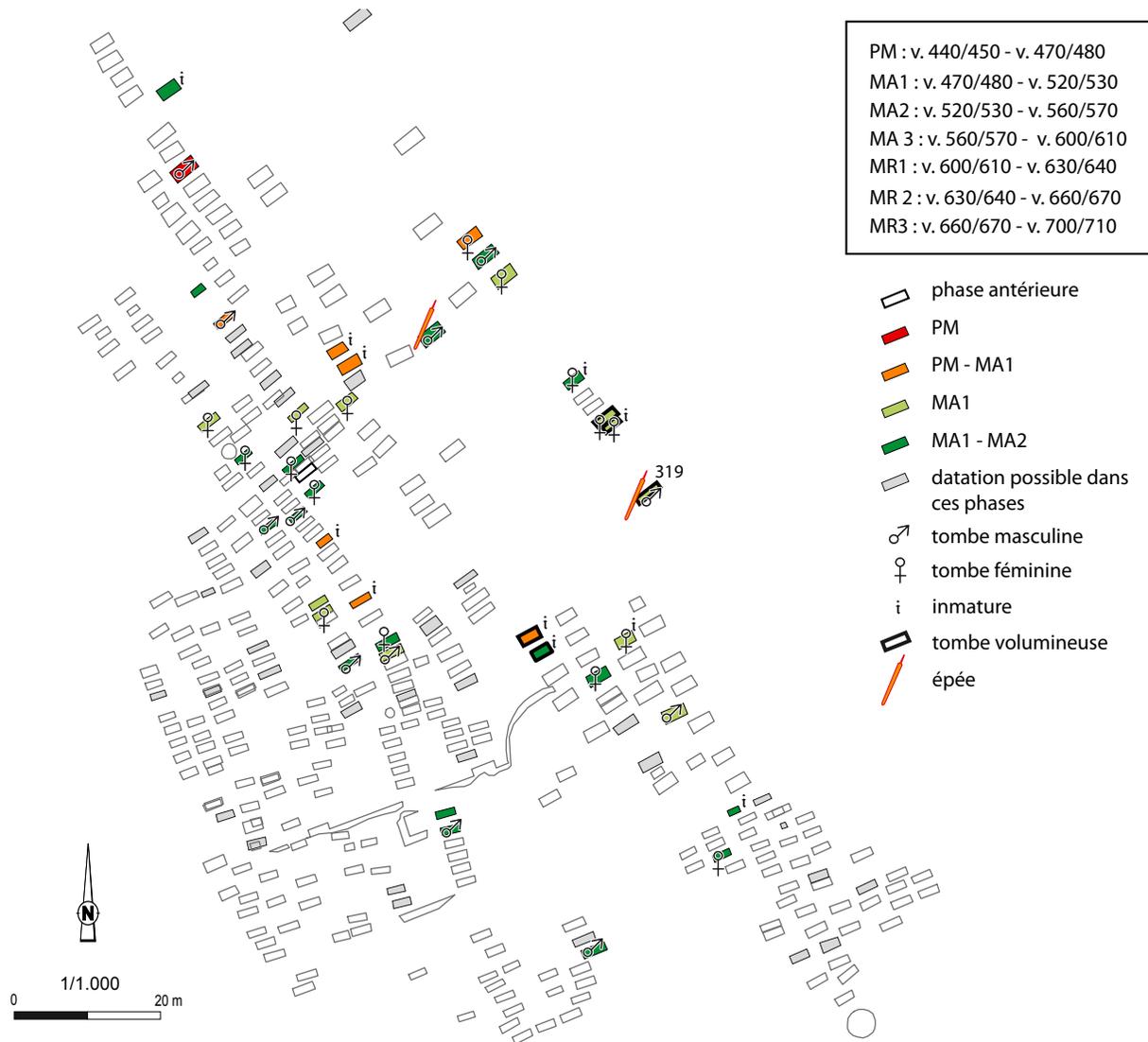


Fig. 15 : La nécropole de la Haye des Vaches, sépultures des phases PM-MA1 (440/450 à 520/530) (DAO P. Martin Ripoll).

compréhension plus fine des interactions pouvant exister entre les tombes des défunts d'un même ensemble funéraire, son organisation interne donc, étape indispensable avant de pouvoir aborder la question de la hiérarchie sociale des défunts.

Cette démarche a été grandement facilitée par l'utilisation d'un SIG élaboré dans le cadre de la reprise de la documentation concernant les deux nécropoles meusiennes de Dieue-sur-Meuse et Lavoye, en comparaison avec une nécropole fouillée dans les années 2000 à Prény, en Meurthe-et-Moselle, à 60 km à l'est. Ces trois vastes nécropoles ont en commun d'être occupées durant l'ensemble de la phase mérovingienne en continu, avec des indices d'occupation attribuables dès le V^e siècle. Les deux nécropoles meusiennes fouillées au cours du XX^e s. disposent toutes deux d'une documentation de très bonne qualité, réinterprétée à la lumière des résultats de cette dernière fouille, plus récente (Frauciel et al. à paraître).

Le passage de la nécropole de Lavoye a tout d'abord pu être précisé pour un certain nombre de tombes

grâce à la poursuite et à l'approfondissement des études concernant la datation des objets les plus significatifs (marqueurs chronologiques). La chronologie normalisée de P. Périn, R. Legoux et F. Vallet (Legoux et al. 2009) a notamment été utilisée. Si une quarantaine de sépultures ont perdu leur mobilier, pour lesquels seule demeure la description parfois sommaire des objets, les autres ont été réétudiés à partir de la publication de R. Joffroy ainsi que grâce aux descriptions consignées dans les archives du docteur Meunier. Il est certain cependant que les objets conservés de cette nécropole nécessiteraient une nouvelle étude approfondie ainsi que des dessins normalisés. Le plan général de la nécropole a pu également être retravaillé à l'aide des notes manuscrites, notamment la localisation de quelques tombes supplémentaires. La nécropole a pu être située topographiquement grâce aux indications parcellaires laissées par le docteur Meunier (fig. 3 et 4).

L'ensemble de la documentation a été intégré dans une base de données. Si les dimensions des tombes n'ont pas été relevées par les fouilleurs, leur profondeur

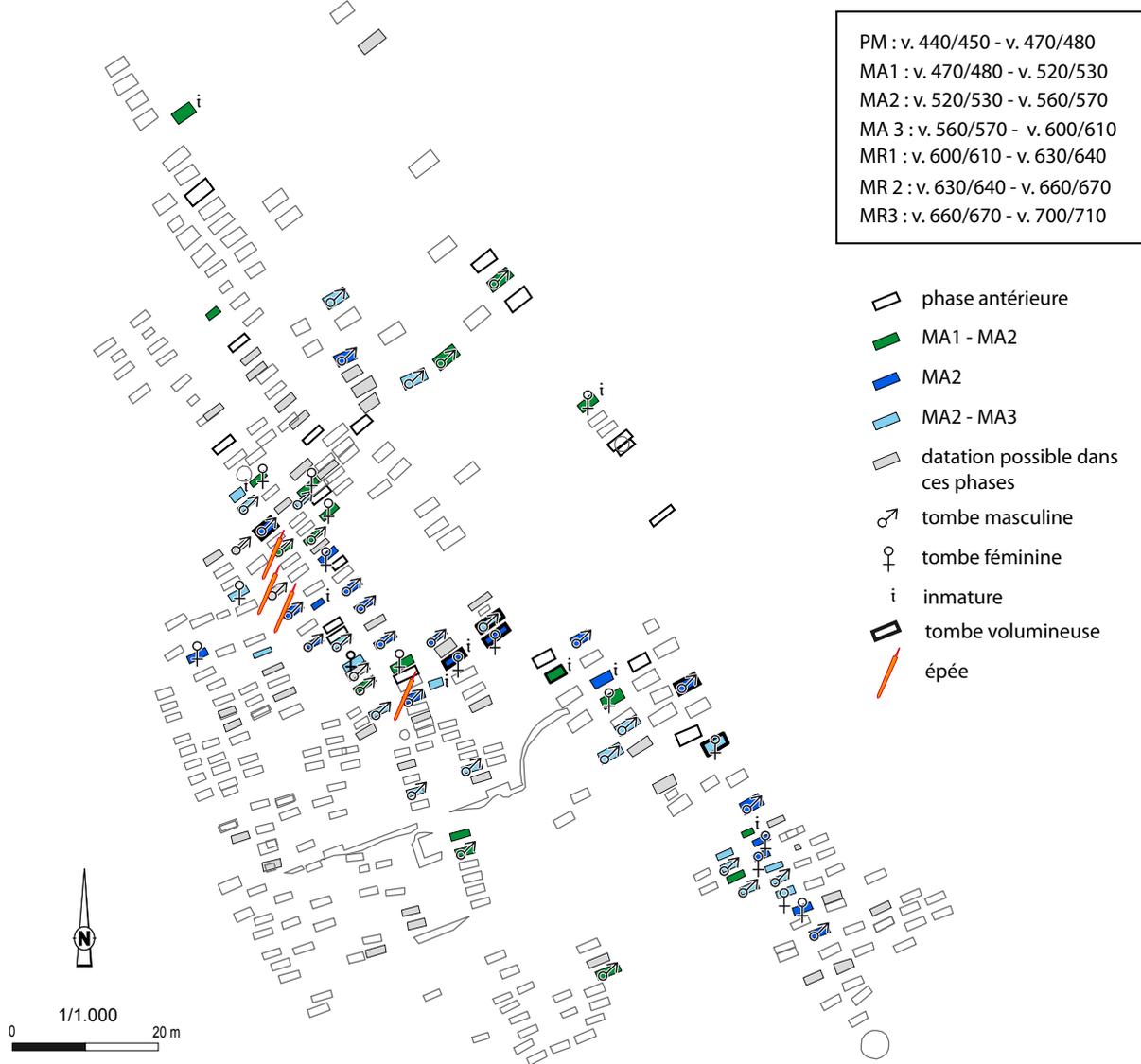


Fig. 16 : La nécropole de la Haye des Vaches, sépultures de la phase MA2 (520/530 à 560/570) (DAO P. Martin Ripoll).

a quasiment toujours été enregistrée par le docteur Meunier. Ces indications ont été prises en compte dans l'analyse car ces profondeurs permettent d'isoler les tombes potentiellement volumineuses.

Le système de zonage chronologique utilisé dans les publications des années 80 ne permettant pas toujours une approche précise des interactions entre les tombes entre elles ou les espaces vides qui les séparent, le mode de représentation des grandes phases d'utilisation de l'espace funéraire a été adapté à un découpage plus fin de la chronologie, ménageant les datations plus incertaines ou plus lâches (fig. 13). La représentation grâce à un système d'analyse spatiale, comme le SIG, permet d'obtenir très facilement de bons résultats, en croisant les données du mobilier avec les pratiques funéraires, ou bien encore avec les données biologiques.

Différents aspects peuvent ainsi être abordés, changeant considérablement la vision que l'on peut avoir de cette nécropole.

Les tombes sans mobilier de la nécropole ont par le passé parfois bénéficié d'une interprétation strictement ethnique, assimilées à des tombes d'indigènes, poursuivant une tradition antique, par opposition aux tombes avec mobilier, identifiées comme témoignant de pratiques des barbares. Elles ont également été interprétées selon une approche sociale, assimilées à des tombes de personnes pauvres, par opposition aux tombes dotées de mobilier, une pratique funéraire réservée aux riches. L'analyse de la répartition des tombes sans mobilier (fig. 9 et 11), couplée à celle des tombes phasées, indiquent qu'elles semblent répondre à deux logiques d'implantation différentes, et pourraient former deux groupes distincts. Au nord, un ensemble très cohérent de tombes d'adultes et d'enfants inhumés sans mobilier forment des rangées d'axe nord-sud, au nombre de sept au maximum (fig. 14). Dans ces rangées s'insèrent quelques tombes ayant livré du mobilier. La datation de celui-ci s'oriente vers la seconde moitié du V^e siècle, éventuellement la fin du V^e siècle. On trouve notamment dans la seconde rangée en partant de l'est

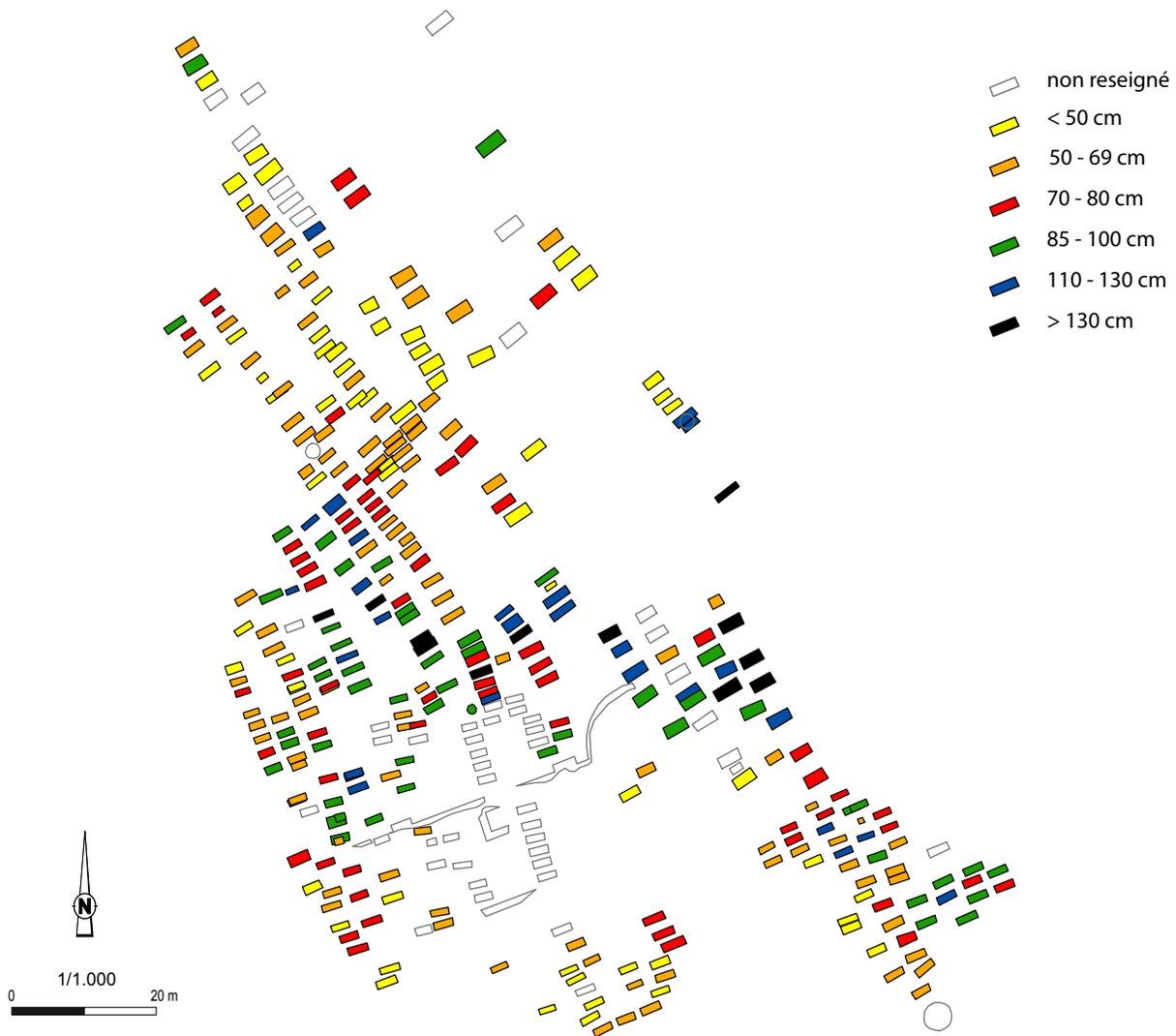


Fig. 17 : La nécropole de la Haye des Vaches, cartographie de la profondeur des sépultures (DAO P. Martin Ripoll).

la sépulture 309 contenant une hache datable de cette phase et qui constitue l'arme la plus ancienne identifiée dans la nécropole. Une sépulture d'enfant (203), implantée dans la cinquième rangée, a de même livré une plaque-boucle datée du IV^e siècle. Dans cette même rangée, une sépulture sans mobilier est recoupée par une inhumation ayant livré du mobilier daté du second tiers du VI^e s. Ces indices laissent présumer une aire funéraire de l'Antiquité tardive, utilisée au moins durant le V^e siècle. Les tombes noires signalées par le docteur Meunier et non précisément représentées sur le plan pourraient elles aussi s'intégrer dans cette aire, à son extrémité orientale, mais ne sont malheureusement pas exploitables.

A l'inverse, la cartographie des tombes sans mobilier situées dans les parties sud et ouest de la nécropole livre une image différente et moins cohérente. Elles sont parfois intégrées dans des rangées, notamment à proximité des ruines de bâtiments antiques ou bien comme au sud elles avoisinent de petits ensembles (fig. 11). Ceux-ci ont livré des sépultures datées de la seconde moitié du VII^e siècle par le mobilier, en périphérie des-

quelles s'implantent les tombes sans mobilier. Cette situation suggère qu'il s'agit là de sépultures récentes, datées d'une période où la pratique du dépôt de mobilier et de l'inhumation habillée a disparu. Cette interprétation paraît cohérente avec le développement général de la nécropole, qui progresse vers ces deux directions ouest et sud, comme le montre le plan de phasage général (fig. 13).

Le caractère isolé de la tombe de chef 319 et des sépultures féminines 307 et 307 bis (adulte et enfant) a souvent été souligné, elles forment effectivement une concession funéraire pour reprendre les mots de Georges Chenet, tout en marquant la limite est de la nécropole. L'espace vide existant autour de ces tombes, et notamment à l'ouest est interprété par tous les auteurs comme une marque symbolique de leur importance. Cependant, leur interaction avec les tombes contemporaines n'a pas bénéficié d'une analyse de détail. Notons tout d'abord qu'elles s'organisent selon une rangée, lâche, qui comprend, outre la tombe 319, une femme adulte et quatre enfants (dont deux sépultures sans mobilier associé) puis, plus au nord, trois autres sépultures

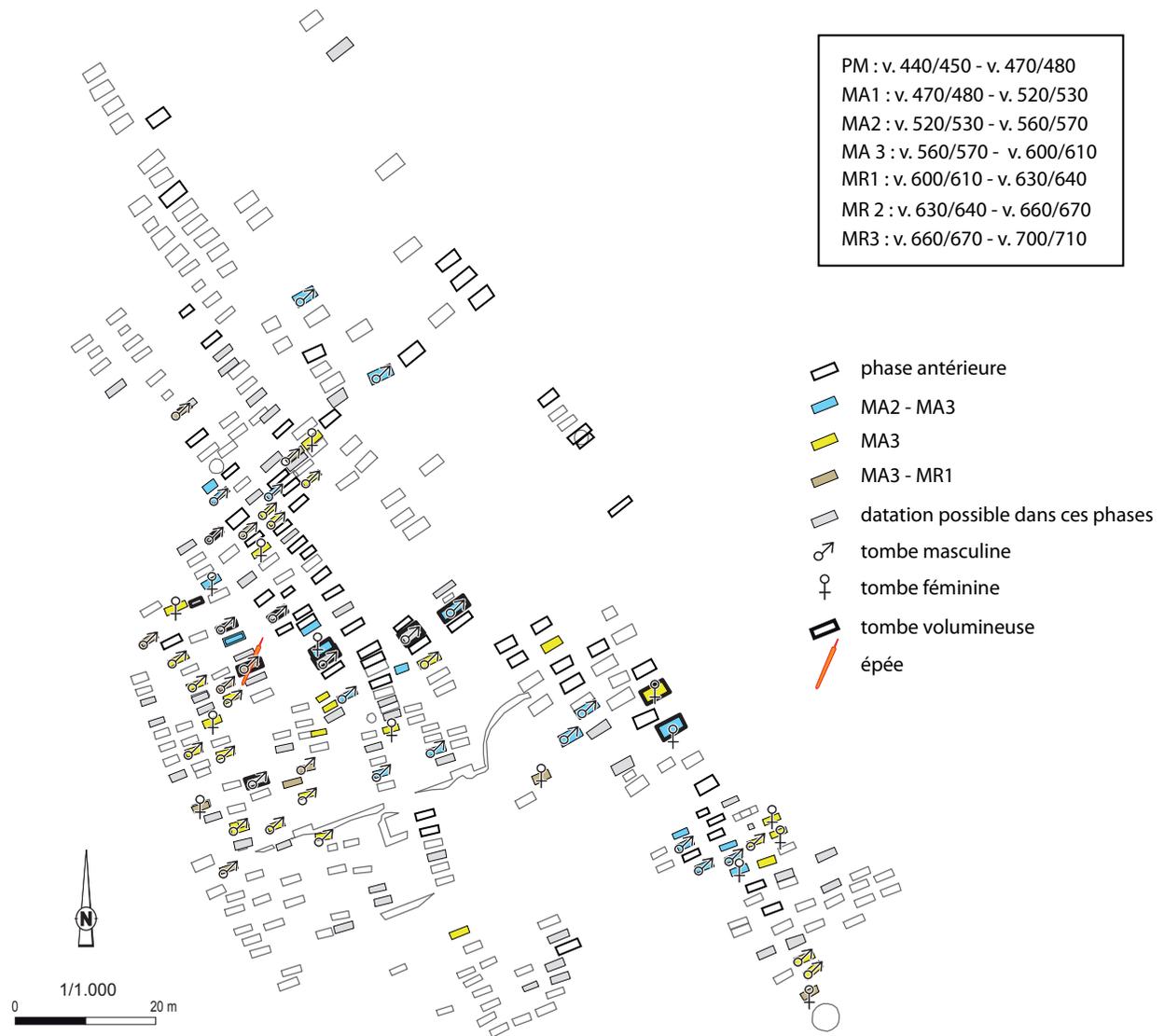


Fig. 18 : La nécropole de la Haye des Vaches, sépultures de la phase MA3 (560/570 à 600/610) (DAO P. Martin Ripoll).

tures d'adulte, datées de la même phase ou d'une phase très proche. Aucune sépulture ne viendra par la suite compléter cet ensemble. Comme l'avaient en effet déjà remarqué certains auteurs, dont R. Joffroy, les autres sépultures contemporaines s'organisent pour leur grande majorité selon un plan régulier autour d'un vaste quadrilatère formant un espace quasi vide, mesurant 40 m sur 30 m. Des inhumations contemporaines, dont l'une d'un porteur d'épée, forment ainsi une rangée lâche parallèle au nord. Et, en pendant à la rangée qui comprend à son extrémité la sépulture 319, deux rangées lui font face à l'ouest. La tombe 174, qui abrite un porteur de lance, marque l'angle sud-ouest de cet ensemble. Au sud de la ligne formée par les sépultures masculines 174 et 319, quelques sépultures sont également datées de cette même phase et montrent également une implantation lâche (fig. 15). La répartition des individus selon leur âge et leur sexe, tel que définis par les observations du docteur Meunier, montre une dispersion des hommes, femmes et enfants sur toute la zone. Le nombre important d'individus immatures, accompagné d'un mobilier attribuable à cette phase est à noter.

A l'intérieur de l'espace, de forme globalement quadrangulaire, ainsi délimité, quelques tombes sans mobilier sont organisées en une rangée, et deux autres tombes sont plus isolées. Ces dernières abritent, selon le docteur Meunier, les dépouilles d'hommes âgés. Une seule sépulture, également d'un homme âgé, situé un peu plus à l'est, en position plus centrale a livré quelques objets, plus précisément des monnaies romaines en bronze. Aucune trace de pillage n'a été enregistrée pour ces tombes qui restent non datées, même s'il est tentant de les attribuer à la période de l'Antiquité tardive, comme les tombes situées plus au nord.

La répartition des tombes datées de la phase suivante (MA2, soit 520/530 à 560/570) confirme la logique d'organisation de la phase précédente. Les rangées déjà constituées s'étoffent par l'insertion de nouvelles sépultures entre les tombes antérieures. La partie sud du cimetière s'organise selon quatre rangées d'orientation NO-SE. Les tombes les plus profondes se concentrent sur les bordures ouest et sud du grand espace vide quadrangulaire. C'est là que l'on retrouve les porteurs d'épée, ainsi que les sépultures féminines les plus riches. Les

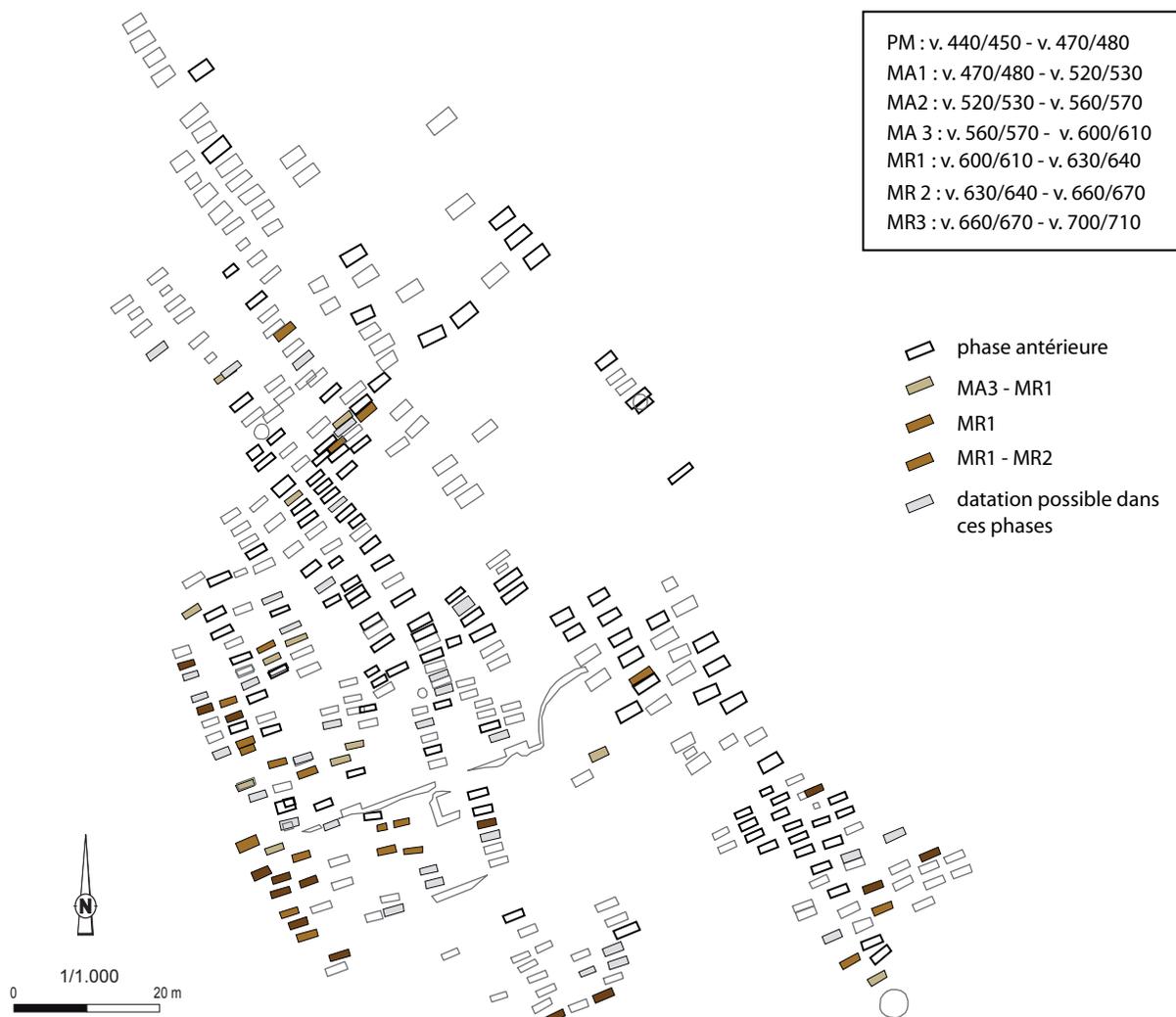


Fig. 19 : La nécropole de la Haye des Vaches, sépultures de la phase MR1 (600/610 à 630/640) (DAO P. Martin Ripoll).

sépultures d’immature y sont plus rares qu’à la phase précédente tandis que les tombes d’adultes attribuables à cette phase sont, elles, particulièrement nombreuses (fig. 16). La cartographie des tombes les plus profondes montre leur répartition autour du quadrilatère dont la tombe de chef 319 forme l’angle est. (fig. 17). Il existe de plus une corrélation forte entre les tombes les plus profondes et les tombes parmi les plus riches du site en terme de mobilier déposé, ce qui amène à envisager l’existence parmi elles de tombes volumineuses, même si leurs dimensions exactes font défaut.

Cette organisation se poursuit à la phase suivante, c’est-à-dire la seconde moitié du VI^e siècle (phase MA3). Une seule sépulture abritant un porteur d’épée est attribuable à la phase MA3-MR1, ce dernier est également inhumé dans une tombe profonde. Seule deux tombes de grande profondeur sont enregistrées pour cette phase, qui marque la disparition de ce phénomène. Par ailleurs la qualité du mobilier et son abondance, notamment dans les tombes féminines, est moindre par rapport aux deux phases précédentes. La répartition des tombes met en valeur des phénomènes de regroupement des sépultures par petits groupes à proximité d’une ou plusieurs tombes plus anciennes, le tout

organisé majoritairement en rangées. Ce phénomène est notamment bien visible au sud de la nécropole. A l’ouest, trois rangées supplémentaires semblent se mettre en place durant cette phase, à l’ouest des rangées de la phase précédente qui sont moins investies, hormis au nord du quadrilatère où l’on enregistre un phénomène de polarisation des sépultures, décrit plus loin. C’est durant cette phase que les ruines des bâtiments antiques, et notamment la salle abritant un hypocauste sont investies par de nouvelles tombes. L’orientation des sépultures, si tant est que l’on puisse s’y fier, semble se modifier pour suivre les murs des constructions, certainement encore bien visibles (fig. 18).

Ainsi, un agencement rigoureux se dessine sur au moins trois générations. C’est sur ce temps long que le grand espace vide central est le plus visible puisqu’il génère une contrainte qui se maintient quasi totalement durant toute la durée d’utilisation de la nécropole.

Au VII^e siècle, cet espace central ne semble plus réellement servir de marqueur significatif lors de l’implantation des nouvelles sépultures. La majorité des sépultures se concentrent à l’ouest et au sud de l’espace funéraire, même si on constate la persistance d’un petit pôle dans la partie nord, et ce, jusque presque la fin

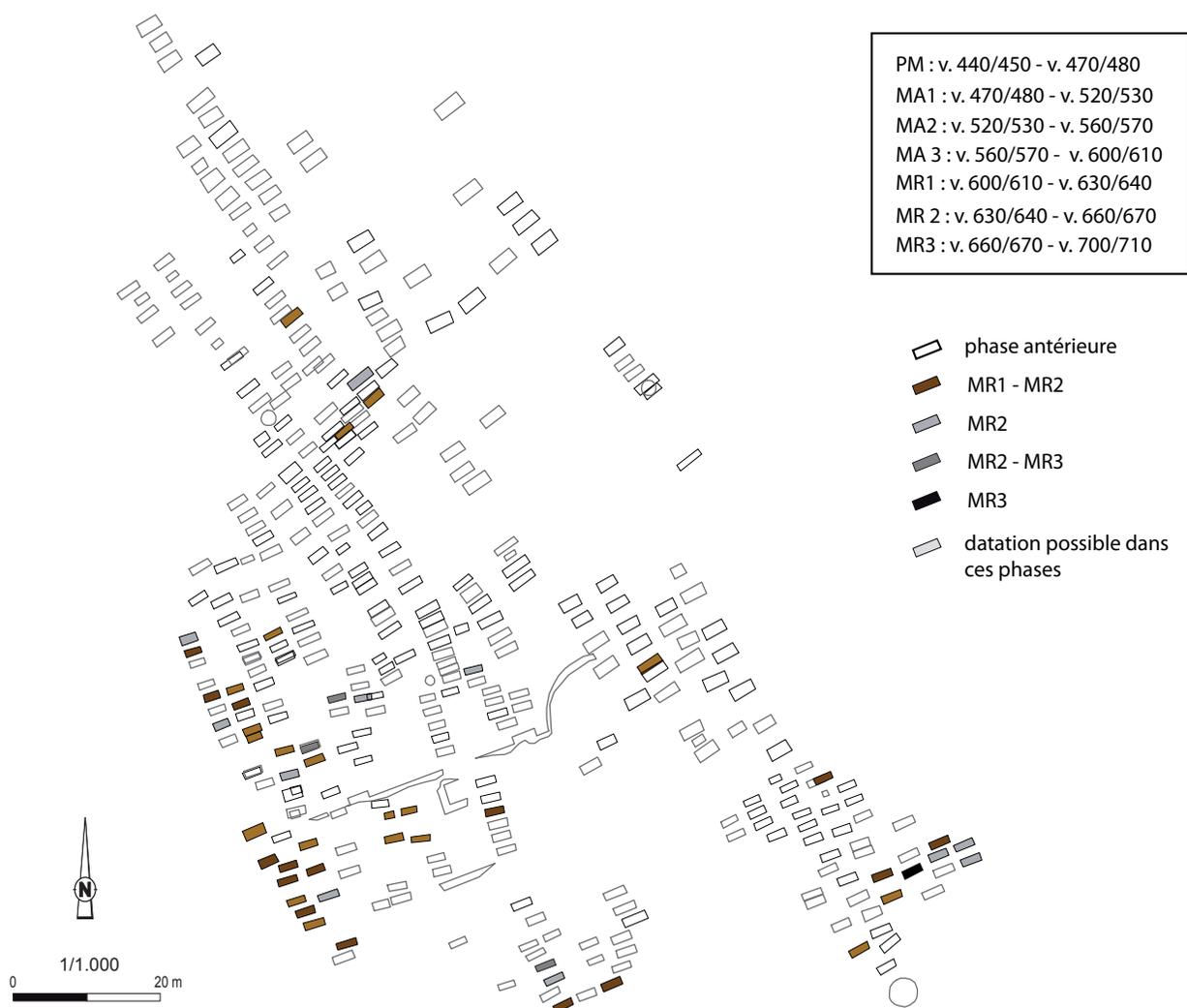


Fig. 20 : La nécropole de la Haye des Vaches, sépultures des phases MR2 et MR3 (630/640 à 700/710) (DAO P. Martin Ripoll).

de l'utilisation de la nécropole, telle qu'on peut la lire grâce à l'étude du mobilier (fig. 19). Le mobilier, comme cela a déjà été constaté, se raréfie grandement dans les tombes et seule une sépulture a livré du mobilier attribuable à la phase MR3 (660/670-700/710 (fig. 20). Comme on l'a vu précédemment l'existence de nombreuses sépultures sans mobilier organisées dans le même secteur invite à les placer au VII^e voire au VIII^e siècle.

L'analyse des phases met en évidence une anomalie dans le schéma de développement, centré autour de la sépulture d'enfant 203. Des tombes datées de quasiment toutes les phases sont en effet agglomérées à cette sépulture, adultes comme enfants (fig. 21). Les sépultures les plus tardives viennent au plus près comme cela a déjà été remarqué sur d'autres nécropoles, un phénomène propre au VII^e siècle (Frauciel et al. à paraître). Cette sépulture d'enfant est dotée d'une plaque-boucle datée de l'Antiquité tardive. Celle-ci avait été identifiée par R. Joffroy comme précoce mais, faisant l'hypothèse d'une fondation de la nécropole par le chef franc de la sépulture 319, il l'avait rangé dans un cas de réutilisation de matériel antique (fig. 22). Cette hypothèse s'appuyait également sur le fait que l'objet n'était pas complet. A l'heure actuelle, il est toujours difficile de

trancher sur cette question. Par contre, cette sépulture tient manifestement une place particulière dans la nécropole ; elle s'apparente elle aussi à une tombe fondatrice, dans la mesure où elle s'avère être la seule tombe qui polarise des défunts sur plusieurs générations. Il faut noter également que cette sépulture d'enfant occupe l'angle opposé à la sépulture 319 du vaste quadrilatère. Elle est par contre située à l'intérieur de celui-ci tel qu'il semble se dessiner d'après les plans établis au XX^e siècle.

Si l'on reprend toutes les analyses proposées par les chercheurs au cours du XX^e siècle, la plupart des propositions restent d'actualité. Les différentes représentations concourent à nous proposer la même image, persistante, quel que soit le plan qu'on utilise. Un ensemble de tombes riches-ou de prestige s'organisent tout au long du VI^e siècle autour d'un espace quadrangulaire central, au centre duquel sont implantées quelques tombes non datées (à l'exception notable de G. Halsall qui identifie une sépulture du VII^e siècle dans la sépulture 336 centrale), tandis que le développement général de la nécropole adopte une organisation en rangées qui pourraient prolonger un ensemble funéraire antérieur de l'Antiquité tardive. Ces deux tendances, qui semblent associer plusieurs stratégies d'organisation en parallèle ou

- | | | | |
|---|------------------|---|-----------|
|  | phase antérieure |  | MA3 |
|  | PM |  | MA3 - MR1 |
|  | PM - MA1 |  | MR1 |
|  | MA1 |  | MR1 - MR2 |
|  | MA1 - MA2 |  | MR2 |
|  | MA2 |  | MR2 - MR3 |
|  | MA2 - MA3 |  | MR3 |

PM : v. 440/450 - v. 470/480
MA1 : v. 470/480 - v. 520/530
MA2 : v. 520/530 - v. 560/570
MA 3 : v. 560/570 - v. 600/610
MR1 : v. 600/610 - v. 630/640
MR 2 : v. 630/640 - v. 660/670
MR3 : v. 660/670 - v. 700/710

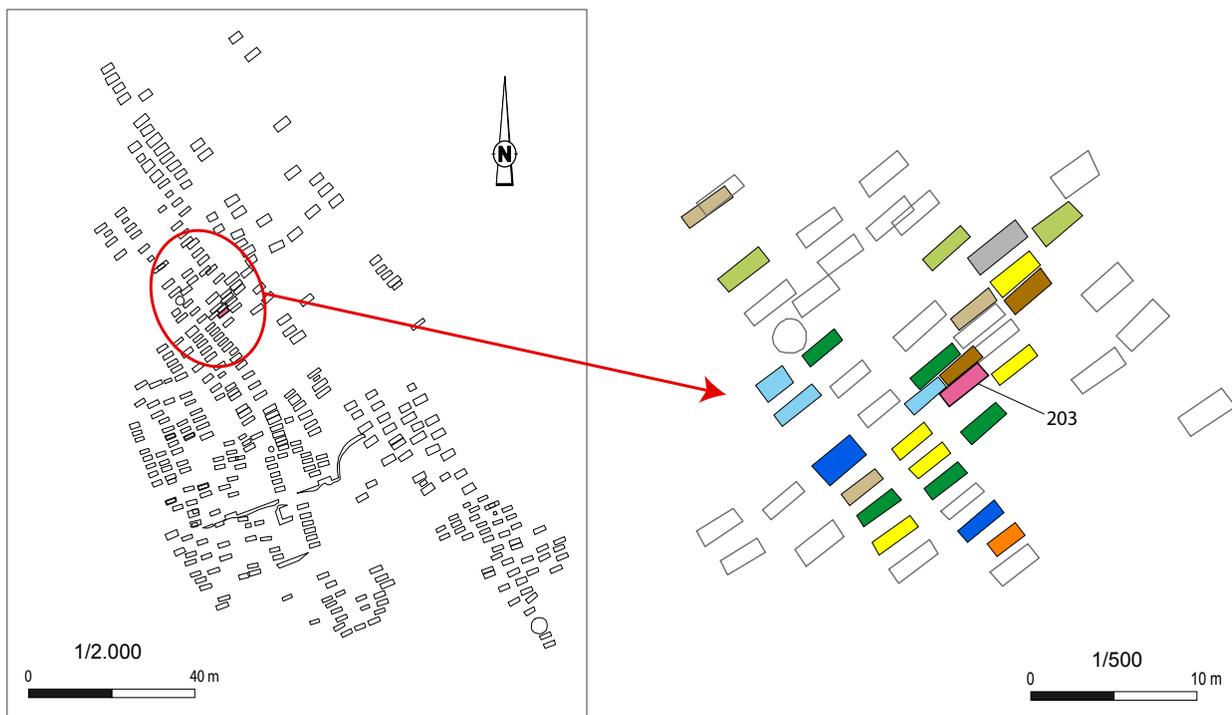


Fig. 21 : La nécropole de la Haye des Vaches, sépultures réparties autour de la sépulture 203 (DAO P. Martin Ripoll).

concurrentement, contrastent avec l'organisation des sépultures observée au cours du VII^e s., qui prennent place, majoritairement, en marge de l'aire funéraire du VI^e siècle. Si les auteurs ont parfois remarqué ce quadrilatère qui conditionne le choix de l'implantation des nouvelles sépultures au VI^e siècle, on ne trouve nulle part d'analyse sur l'articulation entre les deux. Seul est souligné le caractère isolé du groupe formé par la tombe 319 et les quelques tombes voisines. R. Joffroy propose qu'un interdit s'est opposé à l'inhumation dans ce quadrilatère, une hypothèse qui est peut-être tout à fait fondée. Il pourrait effectivement s'agir d'une concession funéraire. Il est même envisageable que le choix d'implantation de la tombe 319 à l'angle est de ce quadrilatère combine une recherche d'isolement et le respect d'un enclos préexistant. Deux interprétations sont alors possibles pour cet espace : c'est l'établissement de la tombe de chef et de la rangée qui l'accompagne qui génère cet espace vide. Il s'agit d'une thèse classique, celle de la tombe fondatrice, dont l'isolement signale

l'importance. On peut également envisager que ce vaste quadrilatère dessine une sorte de grande concession funéraire sur le mode antique (il faut noter qu'il n'y a pas de traces dans ce secteur de substructions antiques), respectée durant toute la période d'utilisation de la nécropole. Dans ce cas-là ce n'est pas forcément la rangée de la sépulture 319 qui crée l'espace vide, c'est plutôt cet enclos, peut-être un enclos funéraire antérieur, qui crée des marges, dont s'empare la famille du chef pour le mettre à l'écart et signifier son rang social.

Au VII^e siècle, mais déjà dès la phase MA3 (560/570-600/610) les tombes semblent s'organiser sous forme de petits pôles disjoints. Ces pôles ou noyaux qui investissent en priorité les marges ouest et sud de la nécropole, bien visibles aux phases MR1 et MR2, pourraient répondre à des logiques ou des stratégies familiales, le phénomène d'agglomération de sépultures autour de la sépulture 203 constituant le cas le plus édifiant.

Conclusion

En définitive, se met en place vers 500 dans la nécropole de Lavoye une organisation particulière des tombes, en lien avec un espace central quadrangulaire quasi vide de sépultures et auquel est également subordonné l'établissement de la tombe de chef 319. L'articulation avec l'ensemble funéraire plus ancien pose question, si tant en est que les sépultures sans mobilier au nord appartiennent bien à une nécropole de l'Antiquité. Les quelques tombes attribuables à la phase PM (440/450 à 470/480) grâce à leur mobilier sont autant d'indices d'une continuité dans l'utilisation de cet espace funéraire. L'implantation de la tombe 319 et des tombes associées se fait donc dans la continuité d'un ensemble antérieur, même si une partie des nouveaux inhumés adoptent une organisation qui diffère clairement de l'organisation en rangées précédente. Les hypothèses du XX^e siècle faisant de la tombe 319 le point de départ de la nécropole, en tant que lieu de repos du chef-fondateur, ne semblent alors plus d'actualité. L'idée était de toute manière contestable dès le départ, puisqu'elle impliquait que le chef soit le premier du groupe à trépasser. Après un siècle d'études sur la nécropole, aucune des diverses théories concernant les questions ethniques et sociales n'a, en définitive, pu s'imposer. En effet, les données telles qu'elles sont interprétées jusqu'ici autorisent toutes les approches.

L'analyse spatiale globale de la nécropole permet de mettre en évidence le caractère réfléchi et certainement collectif de toute l'organisation de l'espace funéraire. C'est une approche signifiante voire symbolique dont le sens nous échappe en grande partie. On constate que le VI^e siècle est marqué par des préoccupations ostentatoires, de distinction des élites par le jeu de l'isolement ou des rapprochements. Au VII^e siècle les phénomènes de rapprochement, notamment familiaux, ainsi que la perdurance de mémoires familiales fortes des tombes d'ancêtres sont plus nettes.

En l'absence de vestiges de marquage au sol, nous échappent également les phénomènes de concessions funéraires, ou des enclos, c'est-à-dire de propriété foncière au sein des ensembles funéraires, par famille ou groupe et qui s'inscrivent dans des temps longs. Il est ainsi possible que les nécropoles mérovingiennes soient plus proches des nécropoles antiques, dans leur manière d'envisager l'espace, le territoire des morts que ce qui a été perçu jusque-là. Cette question de l'espace et de son utilisation symbolique, ou du moins signifiante n'est pas un cas isolé. On citera la nécropole mérovingienne de Dieue-sur-Meuse réétudiée dernièrement ou celle de Prény, étudiée avec les mêmes perspectives (Frauciel et al. à paraître).

C'est certainement dans cette direction selon nous que le questionnement des nécropoles doit se faire, plutôt que de se concentrer sur les objets et leur répartition au sein d'une même nécropole ou à une échelle plus vaste entre divers cimetières, une approche bien

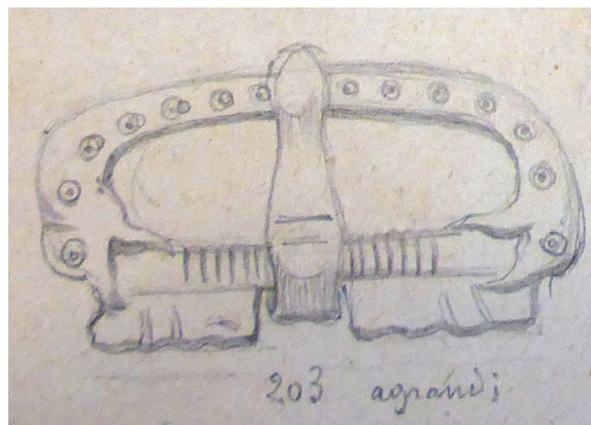


Fig. 22 : La nécropole de la Haye des Vaches, la plaque-boucle de la sépulture 203, dessin de G. Chenet (A.D. Meuse 71-J-27, cliché P. Martin Ripoll).

souvent dépourvue d'une analyse fine de la complexité, voire de la spécificité de ces nécropoles.

Cette étude a été réalisée avec le concours de J. Guillaume pour la datation du mobilier et de Pilar Martin Ripoll pour le SIG.

Bibliographie

- Bardiès-Fronty *et al.* 2016 = I. Bardiès-Fronty / C. Denoël / I. Villela-Petit (dir.), *Les temps mérovingiens, trois siècles d'art et de culture (451-751)*, catalogue d'exposition, Editions de la Réunion des Musées Nationaux, Paris, 2016.
- Böhner 1958 = K. Böhner, *Die fränkischen Altertümer des Trierer Landes*. Berlin, 1958, (Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit, Ser. B, t. 1).
- Chenet 1935 = G. Chenet, *La tombe 319 et la buire chrétienne du cimetière mérovingien de Lavoye (Meuse)*, *Pré-histoire*, 1935, 34-118.
- Desbrosse-Degobertière / Durost 2016 = S. Desbrosse-Degobertière / R. Durost, *De l'Antiquité au Moyen Âge en Austrasie : l'exemple local du site des Crassées*. In : V. Dupuy, (dir.), *Austrasie, le royaume mérovingien oublié*, Silvana Editoriale, Milan, 2016, 56-57.
- Dürrieh / Menzel 1844 = F. von Dürrieh / W. Menzel, *Die Grabfunde von Oberflacht*. In: *Jahreshefte des Wirtenbergischen Alterthums-Vereins*. Band 1, Heft 4. Stuttgart 1844.
- Frauciel et al. à paraître = M. Frauciel / M. Gazenbeek / J. Guillaume / P. Martin Ripoll, *Analyse spatiale comparée de trois nécropoles mérovingiennes lorraines (Dieue-sur-Meuse, La Potence (55), Lavoye, La Haie des Vaches (55) et Prény, Bois Lasseau (54)) (milieu V^e-VIII^e siècles)*, Actes du colloque de l'AFAM, Saint-Dizier, octobre 2016, à paraître.
- Guillaume 1974-1975 = J. Guillaume, *Les nécropoles mérovingiennes de Dieue-sur-Meuse (Meuse)*, *Acta Praehistorica et Archaeologica*, 1974-1975, 211-349.
- Halsall 1990 = G.R. Halsall, *Civitas Mediomatricorum : Settlement and Social Organisation in the Merovingian Region of Metz, c. 450-c. 750*. Thèse, University of York, department of History, 1990.

- Halsall 2011 = G. Halsall, Ethnicity and early medieval cemeteries, In: Q. Castillo / J. Antonio (ed.), Dossier archaeology and ethnicity. Reassessing the "Visigothic necropolises", Universidad de Jaén, Arqueología y territorio medieval, vol. 18, 2011, 15-27.
- James 1979 = E. James, Cemeteries and the problem of Frankish settlement in Gaul. In : Sawyer P.H. (ed.) - *Names, words and graves*. Leeds, 1979, 55-89.
- Joffroy 1974 = R. Joffroy, *Le cimetière de Lavoye (Meuse). Nécropole mérovingienne*, Editions A. et J. Picard, Paris, 1974.
- Kazanski / Perin 2008 = M. Kazanski / P. Périn, Identité ethnique en Gaule à l'époque des Grandes Migrations et des royaumes barbares : étude de cas archéologiques, Antiquités nationales, 2008, 39, 181-216.
- Kazanski / Perin 2017 = M. Kazanski / P. Périn, Archéologie funéraire et ethnicité en Gaule à l'époque mérovingienne (Réponse à Guy Halsall). In : J. López Quiroga / M. Kazanski / V. Ivanišević (dir.), Entangled Identities and otherness in late Antique and Early Medieval Europe. Historical, Archaeological and Bioarchaeological Approaches, BAR International Series 2852, 2017, 199-212.
- Legoux, Périn, Vallet 2009 = R. Legoux / P. Périn / F. Vallet, Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine. Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, Hors-série, 1, 3^e édition revue et corrigée, 2009.
- Meunier 1905 = J. Meunier, L'établissement céramique de Lavoye, *Bulletin Archéologique*, 1905, 137-148.
- Meunier 1907 = J. Meunier, Les usages funéraires de la monnaie, *Bulletin mensuel de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, 1907, CXIX-CXXIV.
- Meunier 1908 = J. Meunier, Second rapport sur l'établissement céramique de Lavoye, *Bulletin Archéologique*, 1908, 185-198.
- Meunier 1913 = J. Meunier, Comment fouiller un cimetière franc, *Bulletin mensuel de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, 1913, 49-59.
- Paresys / Truc 2009 = C. Paresys / M.C. Truc, Trois riches tombes de chefs du VI^e siècle à Saint-Dizier. In : A. Alduc-Le Bagousse (dir.), Inhumations de prestige ou prestige de l'inhumation ? Expressions du pouvoir dans l'au-delà (IV^e-XV^e siècle), Tables rondes du CRAHM, 4, Caen, 2009, 69-99.
- Périn 1975 = P. Périn, René Joffroy. Le cimetière de Lavoye. Nécropole mérovingienne (notice bibliographique). *Bulletin Monumental*, 1975, 268-270.
- Périn 1980 = P. Périn, *La datation des tombes mérovingiennes. Historique – Méthodes – Applications*. Librairie Droz, Genève, 1980.
- Périn 1981 = P. Périn, A propos de publications récentes concernant le peuplement en Gaule à l'époque mérovingienne : la « question franque ». *Archéologie Médiévale*, 11, 1981, 125-145.
- Pohl 2008 = W. Pohl, Nouvelles identités ethniques entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge. In : V. Gazeau / P. Baudouin / Y. Modéran (éd.), Identité et ethnicité, Concepts, débats historiographiques, exemples (III^e-XII^e siècle), Caen, 2008, 23-33.
- Reinach 1921 = S. Reinach, Catalogue illustré du Musée des Antiquités Nationales au château de Saint-Germain-en-Laye. Paris, Musées Nationaux, 1921.
- Vallet 1986 = F. Vallet, A propos des tombes à épées d'apparat de La Rue-Saint-Pierre (Oise) et Arcy-Sainte-Restitue (Aisne). In : *Revue archéologique de Picardie*, n° 3-4, 1988. Actes des VIII^e journées internationales d'archéologie mérovingienne de Soissons (19-22 Juin 1986), 45-55.
- Varéon 2008 = C. Varéon (dir.), Nos ancêtres les barbares. Voyage autour de trois tombes de chefs francs. Somogy Editions d'art, Musée de Saint-Dizier, Ville de Saint Dizier, 2008.
- Veeck 1924 = W. Veeck, *Der Alamannenfriedhof von Oberflacht*. In: Veröffentlichungen des Württembergischen Landesamt für Denkmalpflege. Band 2, Stuttgart, Silberburg, 1924.
- Verslype 2008 = L. Verslype, Tertres funéraires et sépultures délimitées en Neustrie septentrionale : réflexions préliminaires sur les tumuli et les sépultures encerclés mérovingiens. In : L'Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation : Actes des XXVI^e Journées internationales de l'Association française d'archéologie mérovingienne», Presses Universitaires de Nancy: Nancy, 2008, 337-357.
- Werner 1935 = J. Werner, *Münzdatierte austrasische Grabfunde* (= Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit. Band 3). Berlin/Leipzig, De Gruyter, 1935.
- Werner 1955 = J. Werner, *Das alamannische Gräberfeld von Mindelheim* (= Materialhefte zur Bayerischen Vorgeschichte. Band 6). Kallmünz in der Oberpfalz, Michael Lassleben, 1955.
- Young 1977 = B.K. Young, Paganisme, christianisation et rites funéraires mérovingiens, *Archéologie Médiévale*, 1977, 5-81.
- Young 1984 = B. K. Young, *Quatre Cimetières Mérovingiens de l'Est de la France: Lavoye, Dieue-sur-Meuse, Mezieres-Manchester et Mazerny. Etude quantitative et qualitative des pratiques funéraires*. British Archaeological Reports, Oxford, 1984, (B.A.R., International series, 208).
- Young 1986 = B. K. Young, Exemple aristocratique et mode funéraire dans la Gaule mérovingienne. *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 41^e année, n. 2, 1986, 379-407.

Adresses des auteurs

Marie Frauciel, Michiel Gazenbeek, Pilar Martin Ripoll
 Institut national de recherches archéologiques
 préventives (Inrap)
 Direction Grand Est
 Centre des recherches archéologiques de Metz
 12, rue de Méric CS 80005
 F-57063 Metz cedex 2

marie.frauciel@inrap.fr
 michiel.gazenbeek@inrap.fr
 maria-del-pilar.martin-ripoll@inrap.fr